

## Rivières, climat, énergie, déchets... Tous acteurs du développement durable



**Administration générale** 20/25

### Vie de la CABA

En 2020, l'Agglomération intègre de nouvelles compétences, la composition du Conseil communautaire va évoluer... et la CABA a 20 ans !

**Economie** 26/27

### ZAC de la Sablière

Les travaux ont débuté sur la ZAC de la Sablière. 14 enseignes y seront réunies pour dynamiser l'attractivité commerciale.

# SOULIER

3, Route du Collet  
15000 AURILLAC  
© 04 71 64 66 00



complexe sportif  
d'Arpajon-sur-Cère  
"Espace du Pont"



VOTRE ESPACE LOISIRS !

RESTAURATION RAPIDE  
(steack, poisson, pâtes ...)

**MUSCULATION - CARDIO TRAINING  
CIRCUIT EASYLINE**

**FITNESS - REALRYDER  
CROSSTRaining**

**FUTSAL - BADMINTON**

**PILATES - YOGA - TAICHI**

**SOPHROLOGIE**

**BILAN ET SUIVI PERSONNALISE**

Activités  
enfants et  
Anniversaires

Zone de la Ponétie - derrière GIFl - 04 71 47 79 94

du transport scolaire... au voyage de grand tourisme.



# STAC TRANSPORTS-CANTAL TOUR

Le transport de personnes par Autocar est un métier.

C'est le nôtre.

DEVIS GRATUIT  
SUR SIMPLE DEMANDE

VOYAGES ET TRANSPORTS

www.stac-transport.com



STAC TRANSPORTS

70 véhicules de 8 à 63 places

17, RUE JACQUES PRÉVERT - AURILLAC - TÉL. 04 71 48 48 33 - Z.A.C. LES ADRETS - 15 100 ROFFIAC - TÉL. 04 71 48 48 79 - STACTRANSPORTS@ORANGE.FR - WWW.STAC-TRANSPORTS.COM

AMBASSADE  
**FRAM**



## STAC VOYAGES

9 Place du Square  
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 48 77

stacvoyages@wanadoo.fr

M STAC Voyages - 015110002

Nouveautés Printemps - Eté 2020

# Le dynamisme économique au bénéfice de tous



Celle ou celui qui traverse, travaille ou vit dans notre agglomération est, depuis quelque temps, surpris par le nombre de chantiers ouverts aux quatre coins du territoire : déviation de la RN 122, terrassement des emprises de la zone commerciale de la Sablière, implantation de la chaufferie et des canalisations du réseau de chaleur et début de la reconstruction de l'îlot des frères Charmes à Aurillac, constructions multiples autour du centre commercial et du foyer de vie de Vézac, début des travaux du

cœur de ville à Arpajon-sur-Cère, pôle multi-services à Marmanhac, transformation du foyer rural à Ytrac...

De nombreuses opérations sont, par ailleurs, en préparation (station d'épuration de Souleyrie, rénovation urbaine dans le quartier de Marmiers, aérogare, camping de l'Ombrade, station d'épuration du bourg de Mandailles...). Autant de signes concrets du dynamisme économique que connaît le Bassin d'Aurillac. Au-delà de ces actions publiques, les projets d'investissement et de croissance de plusieurs entreprises de production du bassin devraient également se concrétiser rapidement.

Aux dires des entreprises du bâtiment et des travaux publics, le volume de travaux mis sur le marché n'a jamais été aussi important ; il se situe à un niveau historique, jamais atteint. Nos entreprises locales répondent aux appels d'offre lancés par la CABA, les communes, les opérateurs publics et privés, et voient ainsi leur carnet de commande largement plein pour les prochains mois. La question de leur capacité à répondre

pour tous les marchés locaux est même aujourd'hui posée, le faible taux de chômage limitant les possibilités de recrutement et risquant de pénaliser leur développement.

L'heure est désormais à la mobilisation de tous les acteurs de l'emploi et de la formation pour mettre en place des offres à la hauteur des enjeux. L'attractivité économique de notre bassin de vie doit être affichée, affirmée et organisée pour accueillir des salariés et leurs familles. Et les initiatives coordonnées dans ce domaine permettront de répondre à nos objectifs démographiques.

C'est par la volonté des acteurs publics et privés de travailler ensemble, par la précision et la qualité des postes proposés par les employeurs que nous pourrions tirer ensemble un réel profit de cette embellie et la rendre durable.

**Michel ROUSSY**

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,  
Maire d'Arpajon-sur-Cère

## SOMMAIRE

Actualités	04	Administration générale	20	Transport	36
Le Prisme	10	Economie	26	Eau	37
Médiathèque	11	Vie Etudiante	32	Communes	39
Dossier	13	Aménagement du territoire	34	Agenda	42

## OPAH-RU 3,4 M€ d'aides



La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, la Mairie d'Aurillac, l'État représenté par Isabelle Sima, Préfet du Cantal et Déléguée départementale de l'ANAH, la Caisse des dépôts et consignations, Action Logement et SACICAP Sud Massif Central ont profité du Salon de l'Habitat en septembre dernier pour signer la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement urbain (OPAH-RU) 2019/2024. 3,4 millions d'euros d'aides vont être mobilisés pour favoriser la rénovation dans le centre ancien d'Aurillac.

Si vous disposez d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, ce dispositif peut vous concerner. Renseignez-vous auprès de SOLiHA Cantal à qui la CABA a confié l'animation de l'OPAH. L'équipe est gratuitement à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de réhabilitation. Pour tous les dossiers potentiellement éligibles, un technicien procède à une visite afin de définir le programme de travaux et étudier les possibilités de financement.

Dans le cadre de l'OPAH-RU des aides existent pour les travaux lourds, les économies d'énergie, la sortie de vacance, l'accession à la propriété, les ravalements de façade. Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants, mais aussi aux propriétaires bailleurs, aux investisseurs et aux Syndics de Copropriété.

### 📍 SOLiHA Cantal - 9 av. Aristide Briand, Aurillac

le lundi sur rendez-vous, du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi)

☎ 04 71 48 32 00 - ✉ cantal@solihha.fr

## Trophée Eiffel Une récompense pour Marathon

Début octobre, le 5<sup>e</sup> Trophée Eiffel (catégorie Divertir) a distingué la transformation de la tribune Marathon du Stade Jean Alric ! Primé dans le cadre de ce concours d'envergure nationale, c'est le cabinet d'architecture Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés qui a imaginé ce projet lors de la 2<sup>e</sup> « mi-temps » de la reconstruction du Stade Jean Alric initiée par la CABA en 2013. Une transformation confiée à l'entreprise ACC Atelier de Chaudronnerie du Cantal (Sansac-de-Marmiesse). Au travers de cette distinction, l'association ConstruireAcier a pour objectif de promouvoir l'architecture métallique et ses concepteurs. Les Trophées Eiffel contribuent à faire connaître des œuvres architecturales variées et significatives construites en France (notamment dans le Bassin d'Aurillac !), en acier. Un matériau privilégié pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.



En 2016/2017, le chantier de la tribune Marathon a permis la création d'une galerie desservant le haut de l'édifice. Cette coursive définit également une déambulation abritée sur l'allée Pélissier, de l'ascenseur vers les buvettes, sanitaires et vomitoires. Sa structure est habillée de panneaux de métal perforés qui filtrent la lumière tout en fabriquant un dispositif brise-vent, reposant sur une charpente en acier galvanisé. Un style industriel en phase avec l'architecture de la tribune d'Honneur et de la billetterie inaugurés en 2014.

# La cybersécurité, un enjeu pour tous !

Le 3<sup>e</sup> département de l'IUT « Statistique et Informatique Décisionnelle (STID) », avec option Cybersécurité a ouvert ses portes en cette rentrée (cf. p. 32). A l'instar de la 1<sup>re</sup> édition des Rencontres nationales de la Cybersécurité qui se sont déroulées à Aurillac en mai dernier, l'Université Clermont-Auvergne et l'IUT, la CABA et le Conseil Départemental s'associent pour proposer de nouveaux rendez-vous autour de ce domaine stratégique. La volonté est notamment de favoriser les échanges entre les étudiants et les acteurs du tissu économique local, tout en permettant un accès facilité aux enjeux et aux contenus liés à ces thématiques. 3 temps d'échanges sont ainsi programmés jusqu'en juin 2020, date des 2<sup>e</sup> Rencontres nationales. Le premier,



animé par Jean Larroumets, PDG d'EGERIE Software originaire de Murat, s'est déroulé le 27 novembre. Les prochains seront tenus par Nabil Tahar, enseignant à la Sorbonne et consultant sénior big data, innovation et management des technologies (février 2020), puis par Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne participant à la mission gouvernementale sur la stratégie « Intelligence Artificielle » (mai 2020). Chaque intervention se déroule en deux temps : une première rencontre avec les étudiants du STID l'après-midi puis une conférence-débat avec les acteurs du monde économique, les administrations et institutions publiques en soirée.

## Territoire Internet, 2 !

La CABA candidate à nouveau au « Label Territoire Internet » ! Décerné par l'association du même nom, il prime les territoires, villes et villages qui s'engagent dans le développement et la promotion des usages de l'Internet auprès des citoyens. Fin janvier 2019, la CABA s'est vue attribuer 4 « @ » (meilleure distinction possible pour une première candidature !). Ce diagnostic numérique permet d'évaluer les usages internes, les services dématérialisés mis à disposition et l'accompagnement réalisé auprès du public. Au sein de cette association nationale, les échanges favorisent aussi les retours d'expérience et la prospection des techniques en développement. Le dossier du Bassin d'Aurillac pour le label 2020 compte pas moins de 104 fiches ! Retrouvez toutes les actions sur le site : [www.villes-internet.net](http://www.villes-internet.net)

## NPNRU

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la CABA et l'Etat coordonnent, avec de nombreux acteurs, le Projet de Renouvellement Urbain de Marmiers. Habitat, équipements de proximité, cadre de vie : afin de valoriser ses atouts et de le rendre attractif, le quartier va être transformé. Finalisée en fin d'année, une convention pluriannuelle va être signée entre la CABA, l'Etat, l'ANRU, Action Logement, la Caisse des dépôts, la Région, le Département, la Ville d'Aurillac et Cantal Habitat. Elle permettra la mise en œuvre du programme d'actions, qui associe les habitants à chaque étape.

## Une appli pour un meilleur accueil

La Communauté d'Agglomération s'engage dans le dispositif « Acceo » : il favorise l'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes malentendantes ou sourdes... mais également aux personnes entendant non francophones. En téléchargeant l'application du même nom sur son smartphone, la personne trouve l'ensemble des lieux publics utilisant Acceo répertoriés. Lors de son appel ou de sa venue, trois modes de prise de contact avec les agents d'accueil

sont possible, grâce à un opérateur Acceo présent en direct : une transcription instantanée de la parole pour les personnes sourdes s'exprimant oralement ou les personnes malentendantes, une visio-interprétation langue français/langue des signes, ou un visio-codage.

En cours de développement, la mise en application de cette démarche au sein de la CABA devrait être opérationnelle au printemps 2020.

## Aurillac-Paris *by Air France*

### En ligne pour les 44 000 passagers !



+ 37,5 % : la fréquentation de la ligne aérienne a augmenté de plus d'un tiers depuis le 1<sup>er</sup> juin. Proposant un 3<sup>e</sup> aller-retour du lundi au vendredi, la liaison Aurillac-Paris est désormais opérée par Air France via la compagnie Amelia (Regourd aviation) dans le cadre du nouveau contrat OSP (Obligation de Service Public) piloté par le Département du Cantal en partenariat avec la CABA.

Autre amélioration notable, la régularité : même si cela représente toujours une contrainte pour les passagers, le taux d'anomalies a été limité à 2,5 % des vols (très inférieur aux épisodes connus il y a quelques mois), et ces événements sont principalement liés à des causes météo (1 seule annulation technique due à la compagnie).

Régularité retrouvée, notoriété d'Air France, développement des rotations : autant d'atouts pour l'attractivité et la croissance de la ligne qui capte de plus en plus des clientèles aux frontières de notre bassin de vie (secteur de Figeac par exemple). De juin à novembre, 21 405 passagers ont été transportés, avec un record mensuel battu en juillet puis en octobre (4 238 passagers). Sur cette tendance-là, la fréquentation annuelle devrait avoisiner les 44 000 passagers (32 000 en 2018).

Pour assurer le service avec une 3<sup>e</sup> rotation, la CABA a dû renforcer toutes les équipes de l'aéroport, qui comptent désormais 13 agents sous l'autorité d'un responsable d'exploitation. Avec l'engagement des travaux d'extension et de rénovation thermique de l'aérogare portés par la CABA, ce sont les conditions d'accueil des passagers qui seront améliorées. Afin d'optimiser la durée et les coûts du chantier, une aérogare modulaire provisoire sera mise en place à proximité du bâtiment existant.

Soutien indispensable à cette liaison d'aménagement du territoire, l'Etat finance 55 % du déficit, soit environ 2,3 M€ par an. Suite au désengagement de la CCI, les contributions annuelles des collectivités locales ont été portées à 350 000 € pour la Région et pour le Département et la CABA à 900 000 € en moyenne sur la période 2019-2023.

## Les étudiants de l'IFPP se (s'in)forment

Vendredi 15 novembre, les étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années de BTS Professions Immobilières de l'IFPP ont été reçus par Sophie Bergoin-Capelle, Responsable du service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération. Chaque étudiant a présenté son parcours ainsi que le projet professionnel dont il a la charge dans sa structure d'alternance. Des dossiers essentiellement axés sur le développement durable : rénovation thermique d'un office notarial, construction d'une habitation individuelle éco-responsable, etc.

L'occasion aussi d'échanger autour des actions engagées par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac en la matière (cf. p. 13) : mise en place de la démarche de Plan Climat-Air-Energie Territorial dans

le cadre du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), missions du service Urbanisme et règles de construction à respecter.





© Visuel Lucy Mazel

## Festival BD Tome 7

Il est temps de vous dévoiler l'affiche de la 7<sup>e</sup> édition du Festival BD du Bassin d'Aurillac ! Une création signée Lucy Mazel, illustratrice des albums *Communardes !* et *Edelweiss*.

La Médiathèque vous donne rendez-vous les 28 et 29 mars, à Aurillac, pour des rencontres et découvertes en

tous genres avec des auteurs d'ici et d'ailleurs. En attendant, les dessinateurs amateurs peuvent commencer à plancher sur leur propre création : un concours est lancé sur la thématique du climat, jusqu'au 14 mars. Trois catégories sont ouvertes : 6-10 ans, 11-15 ans et + de 16 ans. De leur côté, les étudiants aurillacois sont déjà plongés dans la lecture de BD. Ils décerneront un « Prix des étudiants » à l'auteur lauréat lors du Festival.

**Infos et règlement :** [festivalbd.caba.fr](https://festivalbd.caba.fr)

## Activités d'hiver

La Station de pleine nature implantée à Mandailles-Saint-Julien est le point de départ de nombreuses activités de plein air. Des sorties raquettes, ski de rando, cascade de glace, alpinisme... sont proposées cet hiver par MurMur & Nature, le Bureau des guides d'Auvergne et le Syndicat Mixte du Puy Mary. Des journées multi-activités peuvent aussi être organisées pour les groupes et séminaires d'entreprises.

**Réservations :**

- Bureau des guides, 07 64 06 34 93
- MurMur & Nature pour l'organisation de journées multi-activités, 06 86 35 09 13



© D.F.R.

## Pôle d'Échange Intermodal Visite virtuelle !

Comment le Pôle d'Échange Intermodal (PEI) va-t-il transformer le quartier gare ? Comment va s'organiser l'interconnexion des différents modes de transport sur cette nouvelle zone ? Pour répondre à ces questions, quoi de mieux qu'une immersion virtuelle dans le projet ? Rendez-vous sur [caba.fr/pei](https://caba.fr/pei) pour découvrir la modélisation 3D

du projet. D'une part, un film immersif présente la zone réaménagée depuis la rue Jean Moulin (côté Prisme) jusqu'à la place Pierre Séward (devant la gare), en empruntant tous les types de transport : voiture, piéton, navette, vélo... Cette vidéo a été déclinée en 360°, pour vous permettre avec votre smartphone ou tablette de visualiser la zone sous tous les angles, comme si vous y étiez !

D'autre part, une maquette 3D du projet permet une visite interactive, avec description des différents espaces et services que vous pourrez trouver sur le PEI dont les travaux se dérouleront sur les années 2020 et 2021.

Bonne visite !



© CABA - Mopius 3D

## EMPAPH15 Allô ? Ecoute Maltraitance

L'association EMPAPH15, Ecoute Maltraitance Personnes Âgées et Personnes Handicapées du Cantal, œuvre depuis 2012 dans la lutte contre toutes les formes de maltraitance des personnes âgées et handicapées. Pour cela, elle mobilise une équipe de 5 bénévoles et de référents du domaine médical, juridique et psychologique.

Toute personne âgée (à partir de 60 ans) ou handicapée (à partir de 20 ans) en situation de souffrance physique ou psychologique peut appeler l'EMPAPH. L'association assure une permanence d'écoute téléphonique hebdomadaire, le mardi de 14 h à 16 h, destinée à recueillir les témoignages, signalements et/ou plaintes de maltraitance. Tout au long de la semaine, elle s'appuie également sur le 3977, numéro d'appel national unique, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

« 30 % de nos appels proviennent des institutions dans lesquelles sont placées les personnes ; 60 % de l'entourage familial ou proche de la victime, explique Evelyne Maronne, Vice-Présidente de l'EMPAPH15. L'écoute attentive de nos bénévoles permet de réconforter les victimes, mais aussi de rechercher l'aide possible pour faire cesser les abus. Chaque signalement donne lieu à l'ouverture et au suivi d'un dossier, en étroite collaboration avec nos partenaires : services de l'Etat, Conseil départemental, Conseil de l'Ordre des médecins, Gendarmerie, Police... Une trentaine de situations de maltraitance donnant lieu à des poursuites sont dénoncées chaque année via l'EMPAPH15. Pour les autres, nous remplissons un rôle de médiateur qui bien souvent permet d'apaiser les conflits ». L'association recherche des bénévoles : vous aussi, soyez à l'écoute !

**EMPAPH15**, 8 place de la Paix  
Maison des Associations - Aurillac  
☎ **04 71 43 13 83** - jeudi de 9 h à 11h30  
☎ **3977** - du lundi au vendredi de 9 h à 19 h  
✉ **empaph15@orange.fr**  
🌐 **www.le3977.info**

## Le Rocher de Carlat en groupe

Fin octobre, le Rocher de Carlat a ouvert ses portes à une vingtaine de représentants de clubs et associations du Bassin d'Aurillac et du Cantal, sur invitation de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac en partenariat avec la STAC.

Malgré la météo, ce voyage dans le temps apprécié par tous a offert un avant-goût des accueils de groupe proposés sur le site.

De quoi donner envie de réserver dès maintenant pour une sortie au printemps prochain ! N'hésitez pas à contacter l'Office de tourisme du Pays d'Aurillac : 04 71 48 46 58.

© Office de Tourisme du Pays d'Aurillac



## Jeux olympiques Devenir « Terre de jeux 2024 »

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques. Pour l'occasion, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac candidate au label « Terre de jeux 2024 ». L'ambition de ce label est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dans tous les territoires pour devenir acteur des JO !



Favoriser la découverte du sport, soutenir l'éducation par le sport et promouvoir sa pratique sont autant de valeurs défendues au titre de ce label. Dans la continuité des animations thématiques que le Centre Aquatique réalise tout au long de l'année, des actions et animations autour du sport, des retransmissions d'épreuves olympiques et l'actualité des jeux seront notamment proposées. Et ce, dès 2020 pour le rendez-vous à Tokyo !

Devenir « Terre de jeux 2024 », c'est aussi la possibilité d'être référencé dans un catalogue qui sera mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier. Ils pourront choisir un centre référencé et venir s'entraîner en France à leur convenance, avant l'Olympiade.

# Centre Aquatique

## Jours de danse(s)

Mercredi 15 janvier, le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac accueillera la nouvelle édition des In-situ de l'évènement « Jours de Danse(s) », organisé par le Conseil départemental sur l'ensemble du Cantal. Après le projet chorégraphique « Tallulah, ou l'eau bondissante » mis en place par le Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac l'an passé, c'est un solo de Thomas Demay, chorégraphe et danseur, qui sera présenté cette année à 15h15 et 16h15 (durée : 10 min).

*En collaboration avec Les îlots composé des artistes du Collectif A/R. Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.*

## Idée cadeau !



Vous êtes en manque d'idées cadeaux pour Noël ? Pensez à offrir des entrées pour le Centre Aquatique à vos proches. Des packs à petits prix sont disponibles : « Pack Adulte », 5 entrées, 22,60 € ; « Pack Junior 4-17 ans », 6 entrées, 22,60 € ; « Pack Balnéo », 4 entrées, 27,60 € ; « Pack Forme et Bien-être », balnéo + aquagym, 38,80 €.

Pour rappel : le Centre Aquatique sera, comme chaque année, fermé à partir du mardi 24 décembre à 18 h. Il rouvrira ses portes jeudi 2 janvier selon les horaires « petites vacances scolaires », puis retrouvera ses horaires habituels dès le lundi 6 janvier.

Renseignements :

 [centreaquatique.caba.fr](http://centreaquatique.caba.fr)



© Matthéo Guénil

## Au cœur de l'hiver... « Les nuits d'été » d'Hector Berlioz !

**Vendredi 10 janvier** à 20h30, la **mezzo-soprano Hagar Sharvit** et le **pianiste David Gerzenberg** nous donnent rendez-vous en **l'église de Reilhac**. Cet excellent duo israélo-allemand a reçu le Prix Belle Saison du Concours International de Musique de Chambre de Lyon 2019. Au-delà du talent musical, les personnalités de ces deux jeunes interprètes sont remarquables, tant à la scène que dans leur travail personnel, puisqu'ils mènent depuis plusieurs années des recherches sur la littérature mise en musique. Enfants du monde, ils parlent sept langues, et Daniel Gerzenberg est également un spécialiste de poésie qu'il enseigne au Conservatoire Supérieur Hans Eisler de Berlin. Cet hiver, ils explorent... « Les Nuits d'été » d'Hector Berlioz ! Les six poèmes de Théophile Gautier mis en musique par le célèbre compositeur ont traversé les décennies sans perdre ni puissance narrative ni émotion musicale. En amont de ce concert organisé par le Vieux Palais d'Espalion, en partenariat avec la CABA, des temps de rencontre avec les artistes seront proposés à différents publics du territoire.

**Billetterie :** Office de Tourisme du Pays d'Aurillac,

 **04 71 48 46 58**

## Inscriptions UTPMA

Amis trailers, vous êtes prêts à partir à l'assaut des Monts du Cantal ? Rendez-vous le 13 juin 2020 pour la 9<sup>e</sup> édition de l'Ultra Trail du Puy Mary Aurillac, organisé par Trail Odyssee Montagne 15. 5 parcours seront une nouvelle fois proposés. Les inscriptions à



la course phare, l'UTPMA, sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> décembre sur  [utpma.fr](http://utpma.fr) ! Attention, le nombre de places est limité... et elles sont chaque année prises d'assaut ! L'association est également à la recherche de bénévoles  [benevole@utpma.fr](mailto:benevole@utpma.fr).

# Concerts et spectacles

## Programmation 2020

A l'approche des Fêtes de Noël, offrez de l'humour, de l'émotion, de la douceur ou de la folie... en posant au pied du sapin des entrées au Prisme !



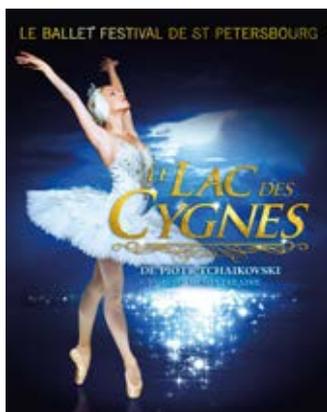
**Michèle Bernier**  
« Vive Demain ! »  
jeudi 16 janvier, 20h30,  
assis numéroté,  
de 39 € à 55 €



**Slimane & Vitaa**  
samedi 28 mars, 20 h,  
assis numéroté,  
de 36 € à 54 €



**Party 80**  
samedi 4 avril, 20 h,  
assis numéroté,  
de 48,80 € à 59,80 €



**Le Lac des Cygnes**  
samedi 7 mars, 20 h,  
assis numéroté,  
de 39 € à 64 €



**Alain Souchon**  
vendredi 17 avril 2020, 20 h,  
assis numéroté, de 42 € à 69 €



**I Muvrini**  
samedi 18 avril 2020, 20 h,  
assis numéroté, de 25 € à 50 €



**- M - « Tournée Lettre Infinie »**  
mardi 26 mai 2020, 20 h,  
assis/debout, de 35 € à 69 €

📍 Centre de Congrès, Aurillac  
🕒 lundi au vendredi, 14 h - 18h30  
☎ 04 71 46 86 58  
🌐 www.aurillaccongres.com

## Exposition

# Art contemporain, Laurent Delaire

En résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac expose les œuvres de Laurent Delaire, du 12 décembre au 31 janvier 2020.



© Laurent Delaire

Laurent Delaire est né en 1971 à Clermont-Ferrand. Il vit désormais près de Vichy. Récemment, l'artiste qui travaille notamment sur l'écriture ou plutôt sur une graphie qui approcherait l'écriture, a exposé au « Parcours de l'Art » à Avignon, aux

La pratique artistique de Laurent Delaire est constituée à la fois de dessins, de peintures et d'installations. Tout le travail de l'artiste se caractérise par une grande économie de moyens. Cette dernière est particulièrement remarquable dans l'utilisation du blanc, qui en réalité ne provient pas d'un dépôt de peinture mais plus simplement du support, papier ou toile, resté vierge à cet endroit,

ou redevenu vierge par soustraction de la peinture noire. Ce vide préservé du médium (peinture, pigment ou crayon) constitue donc un espace blanc imbriqué aux éléments de l'image. Ainsi l'identifiable, le connu (paysages, vues d'atelier, écriture) est-il étroitement lié, en constant dialogue, avec un espace totalement vierge qui pour l'artiste reste un mystère, un lieu tout proche à découvrir, à questionner...

Cette exposition investira toute la Médiathèque : les œuvres seront à découvrir aux détours des espaces Animation, Littérature, Enfance...

**Des dessins, peintures, installations remarquables par l'utilisation du support resté vierge.**

salons « MacParis » et « Puls'art », à la galerie « A l'Écu de France » ainsi qu'à la MAPRAA (Maison des Arts Plastiques et visuels Auvergne Rhône-Alpes). Du 12 décembre au 31 janvier, plusieurs de ses œuvres prendront place dans les différents espaces de la Médiathèque.



Exposition proposée dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition du dispositif « 12/12/12 » (12 lieux, 12 artistes, 12 départements) organisé par la MAPRAA.

# AUVERGNE MONTE-ESCALIER

Le spécialiste  
de l'accessibilité  
dans le Cantal

**SERVICE DE PROXIMITÉ**

- Très simple d'utilisation
- S'installe partout
- Matériel fiable

- › Siège monte-escalier  
*Fixations sur les marches ou au mur*
- › Plateforme élévatrice
- › Ascenseur privatif

**Crédit d'impôt  
25%**



**Devis gratuit au 07 69 75 83 44**

[www.auvergne-monte-escalier.fr](http://www.auvergne-monte-escalier.fr)

# STAP 15



**TRAVAUX PUBLICS  
CANALISATIONS  
LOCATION  
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles  
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43



**DEUX MICRO-CRÈCHES...**  
...OUVERTES À TOUS SANS CONDITIONS DE RÉSIDENCE

**“Les Pioupious du Garric”**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.87.66  
[pioupious@fede15.admr.org](mailto:pioupious@fede15.admr.org) ou sur [www.babyoose.fr](http://www.babyoose.fr)  
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

**“Les Lucioles du Garric”**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.89.24  
[lucioles@fede15.admr.org](mailto:lucioles@fede15.admr.org) ou sur [www.babyoose.fr](http://www.babyoose.fr)  
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30  
ACCUEIL OCCASIONNEL OU RÉGULIER

Contactez nous pour plus de renseignements

L'ADMR BÉNÉFICIE D'UN AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL  
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

FÉDÉRATION ADMR CANTAL - 1 RUE MEALLET DE COURS - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX  
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E.MAIL : [info.fede15@admr.org](mailto:info.fede15@admr.org)

# Développement durable : tous mobilisés !

Mon logement, mes déplacements, mon alimentation, ma consommation, l'activité de mon entreprise, mon projet agricole, ou encore la qualité de la rivière voisine, les déchets que je produis... : chacun peut agir individuellement dans tous ces domaines de la vie quotidienne, pour l'avenir de la planète... et de son coin de jardin. En outre, que ce soit au travers du Plan Climat, de la Gestion des milieux aquatiques, de la réduction et du réemploi des déchets ou du Contrat de transition écologique, la réponse collective aux enjeux environnementaux peut également constituer un levier d'innovation, d'activité - donc d'emploi -, et de croissance.

Parce que ces questions ne connaissent pas les frontières administratives, et qu'on est plus inventifs et plus efficaces ensemble, le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie cantalienne conduisent conjointement des démarches et initiatives pour que le développement de notre territoire soit effectivement durable.



## PLAN CLIMAT

Le Bassin d'Aurillac, le Carladès  
et la Châtaigneraie s'engagent  
pour la transition écologique



# Plan climat-air-énergie territorial Tous acteurs du développement durable !

Habitat, déplacements, consommation... : le Plan Climat nous concerne tous, pour agir au quotidien. Sur le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie, le diagnostic a été réalisé et les premiers volontaires s'impliquent !

Mon logement, mes déplacements, ma consommation, l'économie locale, l'agriculture et la forêt, les nouvelles énergies : autant de domaines où je peux agir, à titre personnel ou collectivement, face au changement climatique. C'est ce que propose à chacun le Plan climat-air-énergie territorial du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (BACC).

Porté par le Syndicat mixte du SCoT BACC à l'échelle des 3 intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac, le Plan climat a pour but d'élaborer et de mettre en œuvre sur 6 ans un plan d'actions. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, limiter la vulnérabilité climatique : répondre à ces enjeux permettra aussi de créer de l'emploi, de l'activité et d'encourager l'innovation !

### Ateliers, Club Climat

Et pour y parvenir, tous les acteurs du territoire sont concernés : habitants, associations, entreprises, agriculteurs, collectivités, services de l'Etat... En octobre, des rencontres ont réuni 200 participants autour d'une présentation de l'état des lieux : quelles sont les sources d'énergie consommées ? où en sont nos réserves mondiales ? comment

fonctionne le changement climatique ? quelles sont et seront les conséquences sur les températures, le débit des cours d'eau, la biodiversité... ?

Des conséquences qui se font déjà sentir pour la planète... donc pour notre territoire, notre vie quotidienne ! Première étape du Plan Climat, un diagnostic réalisé par le Bureau d'études « B&L évolution » a identifié les spécificités et enjeux locaux : dépendance aux énergies fossiles ; poids du logement et du transport dans la consommation d'énergie ; part de l'élevage dans les émissions de gaz à effet de serre... (cf. encadré)

### Une stratégie pour le territoire

**50 volontaires du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie sont déjà investis dans le Club Climat.**



Mi-novembre, des ateliers ont permis de partager ce diagnostic, et de prioriser les enjeux. 50 volontaires sont d'ores et déjà impliqués dans ce Club Climat, instance participative qui va suivre toute la démarche. Leurs contributions ont alimenté la réflexion des élus pour définir, début décembre, les priorités de la stratégie territoriale. L'adaptation de l'habitat, la production locale d'énergies renouvelables ou les synergies entre ruralité

et pôle urbain ressortent comme des pistes à mobiliser.

Ce travail va se poursuivre en 2020 par la construction du plan d'actions. Vous souhaitez y participer ? N'hésitez pas à vous inscrire au Club Climat ! Vous pouvez également vous informer et contribuer sur le forum en ligne accessible à partir du site du SCoT.

Pour toute question  
[contact@scotbacc.fr](mailto:contact@scotbacc.fr)

## Et vous, vous faites quoi pour le Climat ?

**Pascal,**  
directeur de Combelle,  
57 ans (Marmanhac)

« Non seulement je suis sensible à l'écologie, mais Combelle est une entreprise du patrimoine vivant. Elle ancrée sur son territoire et dans la filière bois, un élément constitutif de notre environnement et une source d'énergie renouvelable. Nous sommes face à de grandes transitions : économique, écologique, climatique. Une entreprise engagée doit y prendre part au même titre que la population, les agriculteurs, les artisans... »

**Guillaume,**  
27 ans (Aurillac)

« On est installés ici depuis 2 semaines, notamment parce qu'on voulait revenir à des choses plus simples, plus près de la nature. C'est une évidence : on ne peut pas continuer comme ça ! Au quotidien, je prends la voiture le moins possible, je privilégie le vélo ou le co-voiturage. On limite aussi notre consommation d'électricité et on cuisine en essayant de privilégier le local, le bio... »

**Jacqueline, 64 ans (Vézac)**

« Je suis interpellée par l'évolution de la situation climatique. J'ai des enfants, des petits-enfants... Il faudra bien que tout le monde agisse à son niveau : les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Chez nous, on fait du compost, on limite notre consommation d'énergie. Nous avons supprimé une voiture et nous privilégions le vélo ou le co-voiturage pour les déplacements du quotidien. »

**Dominique, 54 ans (Ytrac),  
Michel, 60 ans (Sansac-de-Marmiesse)**

« En tant qu'élus, nous venons aux réunions sur le Plan Climat pour nous nourrir d'idées afin de mieux sensibiliser nos habitants, mettre en place de nouveaux projets dans nos communes, accompagner le changement des habitudes. Le constat est grave, mais ce n'est pas trop tard : il y a des choses à faire ! Par exemple, à la maison, améliorer sans cesse le tri, éliminer le plastique autant que possible, changer nos habitudes de consommation. »

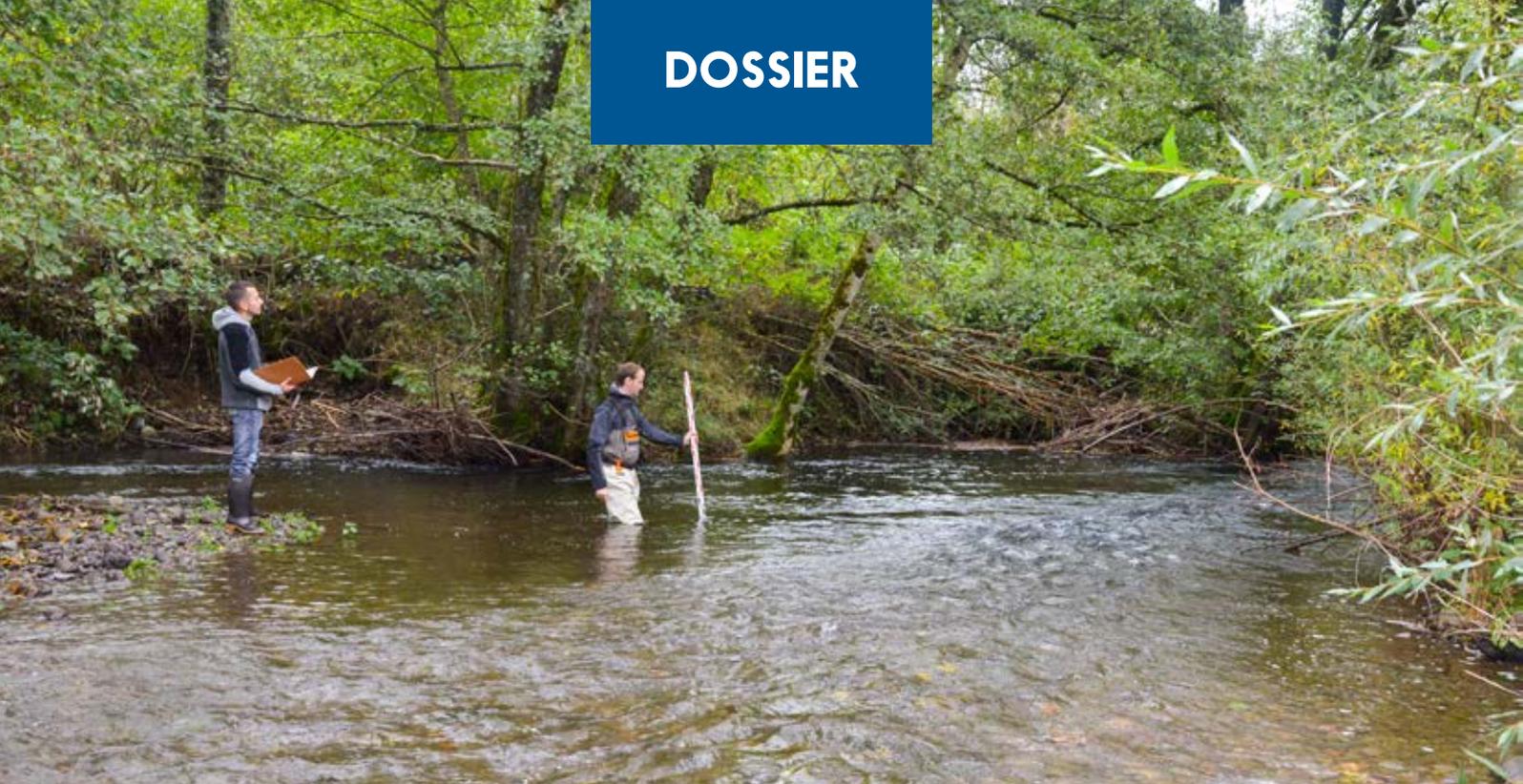
## Diagnostic

Sur un territoire de montagne, avec des températures qui baissent vite, le chauffage constitue un poste primordial : l'habitat représente 42 % de la consommation d'énergie. Il est suivi par le transport routier (30 %), où près des deux tiers correspondent aux déplacements des particuliers en raison des besoins de mobilité entre espace rural et pôle urbain. La consommation d'énergie sur le territoire équivaut à 22 000 kWh/an/habitant, soit 2 005 €/an/habitant. Une énergie qui provient pour deux tiers des énergies fossiles.

Caractéristique d'une région d'élevage, les émissions de gaz à effet de serre sont issues à 59 % du secteur agricole, suivi par le transport routier (18 %) et le résidentiel (15 %). Cependant, 50 % de ces émissions sont absorbées par la forêt et les prairies : c'est un atout de notre région, de même que la qualité de l'air. Sur le plan du dérèglement climatique, la poursuite des tendances actuelles se traduirait à l'horizon 2070-2100 par une augmentation des températures de 6°C en été, 3°C en hiver, une multiplication des périodes de chaleur, avec plus de 45 jours d'été à plus de 25°C (x 2), une croissance des jours de sécheresse (+ 17) et une augmentation des risques naturels.

Effet de serre ?  
Ressources énergétiques mondiales ?  
Conséquences du changement climatique pour notre quotidien ?... Retrouvez une foule d'informations dans les vidéos de présentation de l'état des lieux et des enjeux pour la planète sur :

[www.scotbacc.fr](http://www.scotbacc.fr)  
[www.caba.fr](http://www.caba.fr)



## Gestion des Milieux Aquatiques Sur le bassin Cère Amont..

Arpenter le bassin-versant de la Cère amont, établir un diagnostic et élaborer un plan d'actions pour la préservation de ces milieux aquatiques : voici la première mission du service GEMAPI, mutualisé entre le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie.

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, une compétence confiée aux intercommunalités (cf. *Agglo mag* 87). La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et les Communautés de Communes Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne ont formé une Entente pour la mettre en œuvre conjointement à l'échelle du bassin-versant Cère Amont. Cet été, un technicien rivière et un animateur de bassin ont été recrutés.

### Observations, analyses

Première étape de leur travail : arpenter le territoire pour établir

un diagnostic des milieux aquatiques du bassin-versant. Jusqu'à fin 2020, de l'amont vers l'aval\*, ils vont ainsi longer environ 400 km de cours d'eau sur un total de 1 300 km (dont la moitié est à sec une partie de l'année). Priorisés avec les partenaires techniques pour la première phase de diagnostic, ces 400 km comprennent les cours d'eau principaux ainsi que des affluents secondaires sélectionnés selon certains critères : existence d'un diagnostic récent, risques ou contraintes (domestiques, industrielles, artisanales, agricoles, morphologiques...) perturbant le cycle naturel, enjeux de préservation (débit, biodiversité, activités de loisirs...).

Sur le terrain, au bord de la Jordanne (affluent principal de la Cère), les agents décrivent leur travail : « Grâce à cette tablette GPS couplée à un logiciel de cartographie, nous effectuons plusieurs types de relevés. Ils concernent tant le lit même du cours d'eau que ses berges et la biodiversité qui y est observée » (cf. encadré).

### Plan d'actions

Ce jour-là, ils repèrent un banc de galets. « Il faudra veiller à ce que les arbres et arbustes ne s'y développent pas, car ils empêcheraient la remobilisation du banc lors des crues. » Plus loin, sur quelques mètres, une clôture déportée

## Suivez la démarche

Rendez-vous sur  
[www.caba.fr/gemapi](http://www.caba.fr/gemapi)

dans le lit de la rivière permet au bétail de s'abreuver. « Cette zone d'abreuvement pourrait être réaménagée pour empêcher les allées et venues des bêtes sur les berges et dans le lit. »

D'ici fin 2020, les données recueillies vont permettre d'établir un état des lieux, d'identifier les besoins et enjeux de la gestion des milieux aquatiques sur le Bassin Cère Amont et de faire émerger des propositions de mesures visant à préserver ou améliorer la naturalité de certains secteurs. « L'état des lieux des milieux aquatiques du bassin permettra d'élaborer un plan d'actions priorisé en fonction des enjeux. »

### De multiples partenaires

« En atteignant le bon état écologique des cours d'eau, nous participerons à la protection de notre environnement et au maintien de nos activités de loisirs, notam-

ment sur le Lac de Saint-Etienne-Cantalès, ont souligné les Présidents des trois collectivités, Michel Roussy, Michel Teysseidou et Michel Albisson. *Le bassin-versant de la Cère Amont dépassant nos limites administratives, nous avons choisi de mettre en œuvre cette compétence conjointement. Collectivités, particuliers, agriculteurs, entreprises... : nous avons tous notre rôle à jouer, au quotidien, pour préserver les milieux aquatiques. C'est la somme de nos efforts qui mènera à la qualité de cette ressource vitale. »*

Ainsi, au diagnostic de terrain et aux études administratives, techniques et financières, s'ajoutera une démarche de concertation mobilisant les acteurs des milieux aquatiques du Cantal, les communes, les habitants... Au terme de ce premier temps de travail sera élaboré un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) et le Contrat de progrès territorial Cère Amont qui formalisera les obligations et la participation de tous les partenaires.

*\* des sources de la Cère jusqu'au barrage de Nèpes, incluant tous les affluents (Jordanne, Authre...)*

## Le diagnostic

### Dans le lit de la rivière :

- quelle est la hauteur de l'eau, la largeur du lit ?
- l'écoulement est-il lisse, turbulent ?
- de quoi se compose le substrat ?
- y a-t-il des amoncellements de minéraux ou des agglomérats gênants de branches ?
- des seuils empêchent-ils le transit des sédiments et la circulation des espèces aquatiques ?
- observe-t-on des rejets polluants (industriels, agricoles, domestiques...) ?
- le lit a-t-il été déplacé ?
- etc.

### Sur les berges :

- quel est le profil des berges (érosion, enfoncement du lit...) ?
- quels sont la composition, l'état et les fonctions de la végétation (maintien des berges, filtration des eaux, ralentissement de l'écoulement...) ?
- des zones d'abreuvement du bétail sont-elles aménagées pour éviter l'érosion des berges et la dégradation de l'eau (déjections, mise en suspension de particules...) ?
- des actions ont-elles été réalisées (soutien des berges, entretien de la végétation...) ?
- etc.

### Dans le lit majeur :

(surface immergée lors des débordements)

- y a-t-il des décharges sauvages ?
- quelles zones sont soumises aux risques d'inondation ?
- quels sont les pratiques, usages et enjeux ?
- etc.

### Sur la biodiversité :

- quelles espèces animales et végétales sont présentes ?
- le milieu aquatique peut-il abriter des espèces patrimoniales ?
- y a-t-il des espèces végétales et animales invasives ?
- y a-t-il des zones humides ?
- etc.





## Gestion des déchets Réduction... et réemploi !

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, les Communautés de Communes de la Châtaigneraie cantalienne et Cère et Goul en Carladès poursuivent un travail commun autour du traitement et de la valorisation des déchets. Objectifs : réduire les déchets à la source et favoriser le réemploi.

Les intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac réalisent un travail partenarial autour de la gestion et du traitement des déchets. Depuis 1998/99, la CABA assure notamment par convention des prestations de collecte et de traitement sur le territoire de Cère et Goul en Carladès. A partir de 2007, les 3 EPCI ont travaillé ensemble au sein du Syndicat mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) dont la mission principale était de mener des études sur la création de nouveaux équipements de traitement des déchets.

### **Sur chaque territoire, des services complémentaires autour des déchets et de l'économie circulaire**

Les projets de ce type ne correspondaient plus aux critères d'éligibilité de l'ADEME et des éco-organismes pour assurer leur financement et garantir un prix de traitement raisonnable pour les usagers. Ils se sont arrêtés de fait ; la dissolution du SMOCE sera effective fin 2019. Les trois intercommunalités continuent leur coopération.

En matière de traitement des déchets, toutes les ordures ménagères collectées sur l'arrondissement sont regroupées sur le quai de transfert implanté sur le site de l'Yser

pour être expédiées vers le centre de stockage à Montech (Tarn-et-Garonne). Le tri des produits recyclables issus des collectes sélectives est lui réalisé depuis 2017 dans le cadre d'une Entente avec le SYDED du Lot.

### **Les trois intercommunalités coopèrent**

Les agents du SMOCE travaillent désormais au sein de chaque EPCI. Deux d'entre eux ont intégré la CABA : l'un à la Cellule Animation du Service Environnement pour poursuivre les missions d'information et de sensibilisation autour du tri sélectif, du compostage individuel et de la lutte contre le gaspillage alimentaire ; le second au service Bâtiment où il a notamment en charge le broyage des végétaux. Chaque intercommunalité poursuit ainsi sur son territoire les missions de prévention et de réduction des déchets à la source, selon ses moyens et sa propre organisation, dans la continuité du travail réalisé sous l'impulsion de l'ADEME autour des déchets et de l'économie circulaire.

Une réflexion qui avait déjà été engagée portait sur le réemploi. Les collectivités ont la volonté de mettre en place des services complémentaires et adaptés aux

pratiques déjà existantes sur chaque territoire. Ainsi, une recycle-rie devrait voir le jour sur le territoire du Carladès. Au sein de la Châtaigneraie Cantalienne, plusieurs actions seront conduites avec l'association Tri-fouillis. Sur le Bassin d'Aurillac, dans le cadre de la restructuration du site de l'Yser, et grâce à la poursuite d'un travail avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, un espace sera dédié au réemploi. Enfin, un travail commun est mené autour de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques.



Des actions vont être déployées pour favoriser le réemploi.

## Lutte contre le gaspillage alimentaire

# Action dans les cantines

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac met en place à compter de janvier 2020 des actions de préven-

tion et de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires du territoire.

simples à améliorer le service et ainsi réduire le gaspillage alimentaire.



© D.R.

Objectif : optimiser les quantités cuisinées et sensibiliser les enfants au « moins jeter ». Les animateurs en charge de ce dispositif réaliseront une visite de la cantine, établiront un diagnostic des bonnes (ou moins bonnes) pratiques et aideront le personnel via des actions

Les communes d'Arpajon-sur-Cère, Crandelles, Labrousse et Naucelles vont prendre part à cette démarche. Si d'autres mairies et/ou écoles souhaitent se lancer, elles peuvent contacter le Service Environnement de la CABA.

## Contrat de transition écologique

# Le programme d'actions est déposé

Retenues en juillet par le Ministère de la Transition écologique, la Châtaigneraie, le Carladès et le Bassin d'Aurillac ont déposé en novembre leur Contrat de transition écologique (CTE) (cf. *Agglo mag* n°87). Décliné en 5 orientations stratégiques, le programme d'actions a pour objectif la mise en œuvre de circuits courts et de solutions locales pour :

- le traitement, la valorisation, le réemploi des déchets ;
- la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergies renouvelables ;
- la co-construction d'un projet agricole et alimentaire durable ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'organisation des déplacements durables sur le territoire.

Des réunions de concertation ont permis de co-construire le CTE avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, les chambres consulaires et des partenaires privés (entreprises, agriculteurs, associations, acteurs de l'ESS). 28 fiches-actions opérationnelles sont inscrites au contrat, d'autres seront ajoutées. Innovation, formation, création d'activité : la mise en œuvre du CTE permettra de faire de la transition écologique un levier de développement et de croissance.





## Statuts de la CABA

# Nouvelles compétences au 1<sup>er</sup> janvier

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, les statuts de la CABA intègrent de nouvelles compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines et les voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

La gestion des eaux pluviales urbaines et les voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire : deux nouvelles missions que la Communauté d'Agglomération va exercer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Suite à des évolutions législatives, la CABA a été amenée à actualiser ses statuts pour intégrer ces nouvelles compétences. Approuvées par les Conseillers communautaires en septembre dernier, ces modifications ont été soumises aux 25 Conseils municipaux et doivent être entérinées par un arrêté préfectoral.

Au titre des compétences obligatoires, la « gestion des eaux pluviales urbaines » qui était jusqu'alors exercée par les Communes est désormais placée sous la responsabilité de la CABA. Service public distinct de

l'assainissement des eaux usées, il correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines. Les Services techniques ont engagé avec l'appui des Communes une étude générale afin de définir précisément les biens et les missions qui seront inclus dans ce transfert de compétence, et de faire un état des lieux du patrimoine : réseaux et ouvrages associés (ex. : collecteurs, bassins d'orage).

Le transfert de charges doit également être évalué. Il s'agit de déterminer le coût de gestion du pluvial qui incombe aux communes et qui va désormais être assumé par la CABA. Ce montant sera pris en considération au travers des échanges financiers existant entre la CABA et chaque commune. De manière transitoire, le temps de

***Tout en assurant la continuité de service, un état des lieux des réseaux et ouvrages pluviaux permet d'organiser le transfert de compétences***

## Les compétences de la CABA

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (SCoT, PLUi, Transports)
- Habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales
- Création et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Environnement et cadre de vie
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Enseignement
- Sécurité incendie
- Aménagement numérique
- Tourisme
- Orientation des Jeunes et Insertion par l'activité économique (PLIE, Mission locale, PIJ)
- Services communs (Instruction du droit des sols, Système d'informations géographiques, Direction des Systèmes d'information)

mener à bien l'étude et d'organiser les nouvelles modalités de gestion, chaque commune assurera la continuité du service dans le cadre d'une convention avec la CABA.

### **Voirie et stationnement d'intérêt communautaires**

Dans le cadre des compétences optionnelles, la CABA va aussi intervenir pour « la création et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire

; la création et la gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire ». Ce choix des élus entre en cohérence avec les grands équipements et projets communautaires qui, pour un certain nombre, comportent des espaces de voirie et/ou de stationnement spécifiques : zones d'activités, Prisme, aire événementielle, aéroport, etc.

En outre, la CABA porte la responsabilité d'Autorité organisatrice de

la mobilité, qui vient d'être renforcée par la Loi d'orientation des mobilités (LOM) adoptée par le Parlement. La création de nouvelles voiries et de parcs de stationnement se concrétisera par exemple dans le cadre du Pôle d'échange intermodal (PEI). La liste précise des voiries et parcs de stationnement gérés par la CABA sera fixée ultérieurement par délibération, dans un délai maximum de deux ans.

## 3 questions à...

# Christian POULHÈS

## Vice-Président en charge du Suivi de la Contractualisation

### **En 2020 et 2021, les grandes contractualisations de la CABA sont appelées à être renouvelées. A quoi correspondent-elles ?**

Au travers de chacun de ces contrats, la collectivité est reconvenue comme interlocuteur pour le développement du territoire et la coordination de l'action locale. Les contrats regroupent ainsi des projets émanant de différents acteurs : projets communautaires, communaux, voire aussi privés dans le cadre des fonds européens Leader fléchés vers le développement économique. Ces contractualisations permettent de mener une négociation globale et de planifier les projets avec, selon le contrat, une perspective sur 3 à 6 ans. Cela favorise leur réalisation, par la connaissance des financements attendus. La CABA conduit actuellement des dossiers représentant des investissements conséquents : 12,2 M€ pour le Pôle d'Echange Intermodal à la Gare, 37 M€ pour le Programme de Renouvellement urbain sur le

quartier prioritaire de Marmiers, 18 M€ pour l'aménagement de la ZAC d'Esban II, ou encore 32 M€ pour la restructuration du système d'assainissement de Souleyrie. La mobilisation des subventions auprès de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, mais aussi de l'Agence nationale pour la Renovation urbaine (ANRU) ou de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, constitue un levier indispensable pour les mener à bien.

### **Comment s'organise ce travail partenarial ?**

Chaque collectivité ou partenaire porte des axes de travail stratégiques. Le premier impératif pour la CABA, c'est de contribuer à enrichir cette stratégie, par exemple lors de l'élaboration des Schémas régionaux, en faisant remonter et reconnaître les besoins de notre territoire. La contractualisation se construit ensuite pour concrétiser cette stratégie au travers de projets porteurs de développement. En cours d'exécution, chaque contrat fait aussi l'objet de points d'étape. Si des



dossiers n'ont pas trouvé de réalisation, les financements peuvent basculer vers d'autres projets qui ont émergé. Le Conseil communautaire a ainsi approuvé fin septembre des avenants aux contrats signés avec le Département et la Région. Ces ajustements à mi-parcours ont permis de constater la bonne exécution des contrats : quasiment en totalité pour celui avec le Département et déjà à moitié pour celui avec la Région.

### **La contractualisation, c'est une dynamique de projets ?**

Fruit des actes successifs de décentralisation, c'est une démarche désormais inscrite dans la durée. Elle implique d'être dynamique et crédible sur nos projets. La mobilisation de financements, c'est une stimulation pour le territoire qui doit constamment s'interroger sur ses projets pour demain, sur l'avenir qu'il veut se donner.

## Le Conseil communautaire en 2020 68 conseillers pour nos 25 communes

En mars 2020, à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, la composition du Conseil communautaire de la CABA évolue en application de la loi. Explications.

Le Conseil communautaire de la CABA était composé depuis 2014 de 70 membres, élus dans les 25 Communes de l'Agglomération. Régie par l'article L. 5211-6-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), cette composition reposait aussi sur un accord local conclu unanimentement par les communes membres pour assurer la meilleure représentation possible pour toutes les communes.

Or la loi a resserré les conditions de répartition des sièges dans le cadre des accords locaux. Ces évolutions vont s'appliquer de plein droit à l'occasion du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, en mars 2020.

**Un accord local, encadré par la loi, a été conclu pour assurer la meilleure représentation possible pour les 25 Communes**

Afin de conserver la représentativité la plus large et la plus équitable, un nouvel accord local sur le nombre et la répartition des sièges entre communes a été établi au sein de la CABA. Après avoir été approuvé à l'unanimité par les 25 Conseils municipaux, cet accord a été entériné par un arrêté préfectoral en date du 4 septembre 2019.

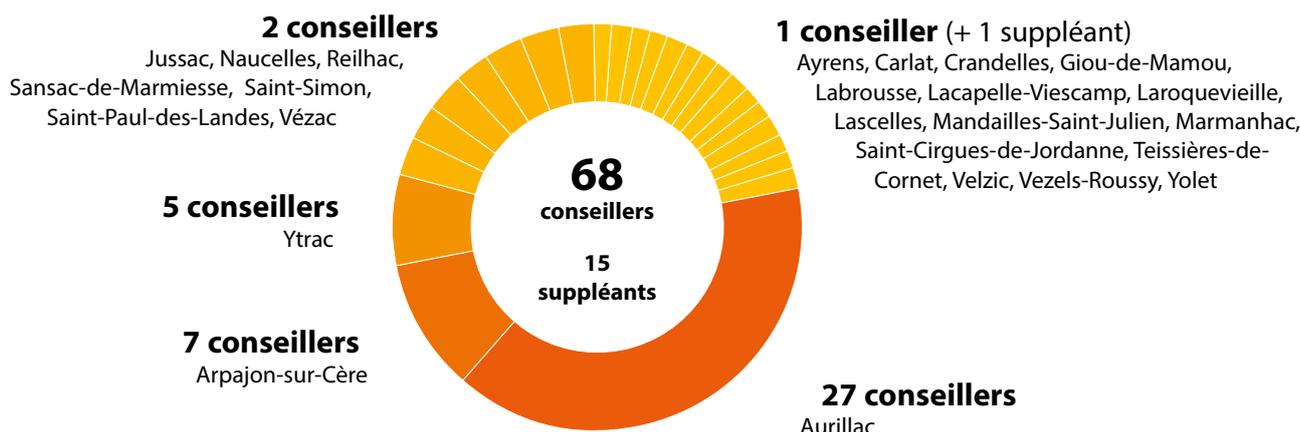
Selon le CGCT, la répartition des sièges doit respecter un certain nombre de conditions : notamment que la composition du Conseil soit proportionnelle à la population de chaque commune, que toutes les communes soient représentées, qu'une commune ne dispose pas à elle seule de plus de la moitié des

sièges. L'application des règles se traduit pour la CABA de la manière suivante :

- avec 56 066 habitants, la CABA a droit automatiquement à 40 conseillers, répartis au prorata des populations municipales constatées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- 15 conseillers supplémentaires sont attribués pour que chaque commune soit représentée par au moins un conseiller, ce qui ouvre droit à une majoration complémentaire de 5 sièges ;
- le total de 68 sièges est obtenu grâce à l'accord local permettant de répartir 8 sièges supplémentaires.

Le prochain Conseil communautaire comptera donc 68 conseillers (cf. graphique ci-dessous et carte ci-contre). Comme c'est déjà le cas, les 15 communes n'ayant

### Nouvelle composition du Conseil communautaire



qu'un conseiller disposeront d'un délégué suppléant.

## Elections

Le mode d'élection reste le même qu'en 2014 : les conseillers communautaires sont désormais élus au suffrage direct. Si vous habitez une des 10 communes de plus de 1 000 habitants, le vote s'effectue au scrutin proportionnel de liste. Chaque bulletin comprend 2 listes : celle des candidats au Conseil municipal et celle des candidats au Conseil communautaire. Toutes deux doivent respecter la parité homme/femme. À l'issue du vote, les sièges de délégués communautaires attribués à la commune sont répartis proportionnellement aux suffrages exprimés (comme pour la constitution du Conseil municipal).

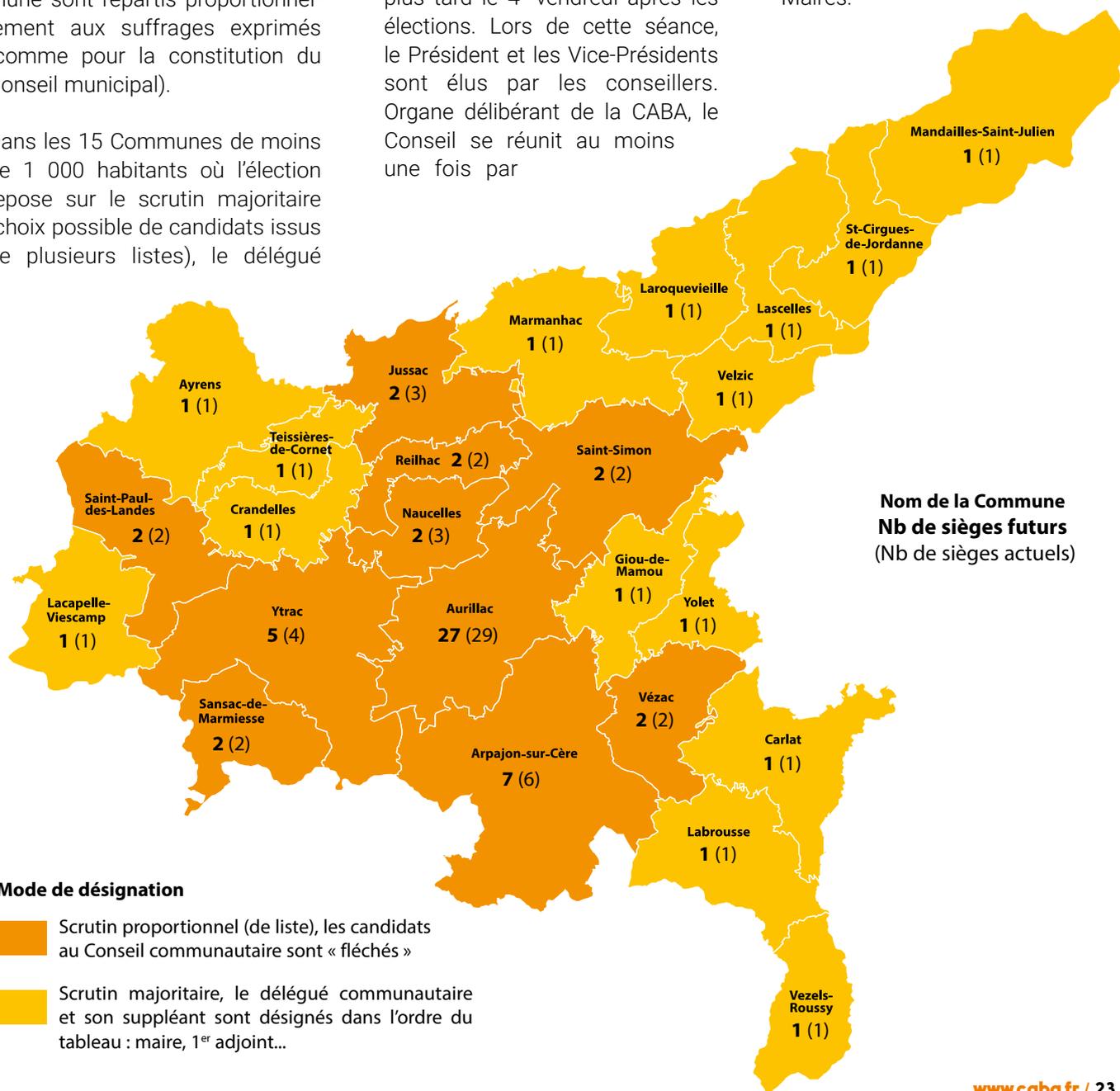
Dans les 15 Communes de moins de 1 000 habitants où l'élection repose sur le scrutin majoritaire (choix possible de candidats issus de plusieurs listes), le délégué



communautaire et son suppléant sont désignés en suivant l'ordre du tableau : maire, adjoints, etc.

L'installation du Conseil communautaire doit être effectuée au plus tard le 4<sup>e</sup> vendredi après les élections. Lors de cette séance, le Président et les Vice-Présidents sont élus par les conseillers. Organe délibérant de la CABA, le Conseil se réunit au moins une fois par

trimestre. Les dossiers intercommunaux sont également étudiés au sein de Commissions et arbitrés au sein du Bureau communautaire qui comprend le Président, les Vice-Présidents et les Maires.



### Mode de désignation

- Scrutin proportionnel (de liste), les candidats au Conseil communautaire sont « fléchés »
- Scrutin majoritaire, le délégué communautaire et son suppléant sont désignés dans l'ordre du tableau : maire, 1<sup>er</sup> adjoint...

## Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac 20 ans d'actions, ensemble !

1<sup>er</sup> janvier 2000 - 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la Communauté d'Agglomération fête ses 20 ans ! Si l'histoire de la coopération intercommunale a débuté dès 1965, chaque étape a renforcé la dynamique de construction d'un Bassin d'Aurillac solidaire et entreprenant. Communes, grands équipements, développement économique, services publics, environnement, chantiers... : florilège (non exhaustif !) de 20 ans d'actions au service du territoire et des habitants.



Le 1<sup>er</sup> janvier 2000, 16 communes créent la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (qui prend la suite du District). Aujourd'hui, ce sont 25 communes qui œuvrent ensemble au développement du territoire.



Nouveaux équipements, nouveaux services sportifs et culturels (ou renouveau, par exemple pour les artistes en tournée nationale qui viennent faire étape à Aurillac !). Pêle-mêle : le Parapluie, le Chaudron, le Prisme, le Centre Aquatique, L'Epicentre, la Médiathèque, le Boulodrome, le Stade Marie-José Pérec, le Stade Jean Alric.



1<sup>er</sup> janvier 2000 : la collecte des déchets ménagers devient une compétence intercommunale. Un service public du quotidien qui évolue constamment : conteneurs, points d'apport volontaire, colonnes enterrées, déchetteries... et qui repose aussi sur la participation de tous !



2003 : 17 600 passagers.  
2009 : 20 300 passagers, reprise de la gestion directe de l'aéroport.  
2019 : près de 40 000 passagers.  
La CABA contribue avec ses partenaires au financement de la ligne aérienne d'aménagement du territoire, et réalise chaque année des travaux d'amélioration des équipements et de la plateforme aéroportuaires.



Tel le Pôle immobilier d'entreprises qui compte aujourd'hui 6 tranches, les outils au service des entreprises et de l'activité économique se sont développés : ZAC d'Esban, Esban II, la Sablière ; téléphonie mobile et Très Haut débit ; démarche GPEC...



Compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération, c'est en 2000 que la Politique de la Ville devient un domaine d'action intercommunal. L'enjeu de cette politique partenariale de solidarité territoriale, c'est de réduire les inégalités urbaines et sociales, et de favoriser le vivre ensemble.



© Session Libre

Créé en 2002, le Service Public d'Assainissement non collectif accompagne la réhabilitation ou l'aménagement de dispositifs individuels de traitement des eaux usées. Un plus pour la protection de notre environnement, de même que les grandes opérations de restructuration des systèmes d'assainissement collectif, comme ceux de la Vallée de l'Authre ou de Souleyrie.



Plus de 1 400 étudiants dynamisent aujourd'hui la vie locale. Plus de 30 formations sont proposées par les établissements d'enseignement supérieur, dont certaines uniques en France ! Accueil, logement, information, « Rendez-vous étudiants », développement du campus : la CABA et ses partenaires œuvrent pour leur offrir un cadre d'études optimal.

Au cœur de la Vallée de la Jordanne, le sentier des Gorges est devenu une étape incontournable des week-ends et des vacances. De même que le centre de loisirs UCPA, le Puech des Ouilhes et ses piscines flottantes, la Station de pleine nature, les sentiers de randonnée, la Plantelière ou le Rocher de Carlat...



Opérations programmées d'amélioration de l'habitat intercommunales et de rénovation urbaine, thermographie aérienne : autant d'initiatives pour favoriser la rénovation énergétique et l'adaptation de l'habitat. L'urbanisme est aussi devenu une compétence intercommunale avec l'élaboration d'un PLU intercommunal et la création d'un service d'instruction ADS mutualisé avec la Châtaigneraie cantalienne.

Lui, il a dépassé les 30 ans ! Chaque été, le Festival international de théâtre de rue (et ses plus de 100 000 festivaliers) change le visage d'Aurillac et diffuse ses fenêtres poétiques, insolites ou joyeuses dans l'Agglomération et le Département grâce aux Préalables... Et avec le Parapluie, c'est une place quotidienne que tiennent les arts de la rue sur notre territoire !



Pour sécuriser l'alimentation en eau potable sur les 25 communes, des réseaux interconnectés maillent l'ensemble du territoire. Renforcement et modernisation de la distribution, mise en place de dispositifs de télésurveillance et télégestion, télé-relevé, contrôles et auto-surveillance : amener à chaque abonné une eau de qualité, c'est un travail quotidien !



Sa couleur ? Orange. Son nom : Trans'cab ! Le réseau de transports urbains de la Communauté d'Agglomération propose 5 lignes urbaines, 12 lignes péri-urbaines, le ramassage scolaire mais aussi des mobilités alternatives : navette centre-ville électrique, transport des personnes à mobilité réduite, location de vélos classiques et électriques.





© Vinci

## ZAC de la Sablière

# 14 enseignes pour dynamiser l'attractivité commerciale

14 enseignes ont été réunies pour construire l'attractivité d'un centre commercial d'envergure régionale. Alors que la phase de terrassements vient de s'achever, les chantiers de VRD et de gros œuvre démarrent en début d'année.

« L'opportunité et l'enjeu sont toujours les mêmes : proposer un centre d'envergure régionale qui renforce l'attractivité commerciale du Bassin d'Aurillac auprès d'une clientèle plus éloignée représentant une zone de chalandise forte de 60 000 habitants. » Comme l'explique Jean-Marc Birade, conseil de la SNC Atout 15, ces objectifs ont guidé l'élaboration des implantations commerciales sur la ZAC de la Sablière, avec « de belles enseignes, pour la plupart non présentes dans la région ». De quoi également renforcer la concurrence de l'offre locale, donc de contribuer à favoriser le pouvoir d'achat des consommateurs.

### Des enseignes nouvelles

Ainsi Bricocash, enseigne en plein développement qui compte 29 magasins en France, ouvri-

ra à Aurillac l'une de ses plus importantes surfaces de vente (5 000 m<sup>2</sup>). CCV, chaîne familiale née à Epinal dans les années 80 qui propose 200 marques de prêt-à-porter, chaussures et accessoires, implantera son magasin le plus au sud de la France (ouverture en 2019 à Clermont-Ferrand). Jysk, groupe danois d'ameublement et de déco, ne compte à ce jour aucune enseigne dans le centre de la France. Autre exemple, les magasins de déstockage Stokomani (plus de 600 références), présents à Clermont, viennent d'ouvrir à Brive mais n'ont aucune implantation dans le nord de l'Occitanie.

Au total, ce sont 14 moyennes surfaces qui vont s'implanter aux côtés de l'hypermarché Carrefour (cf. encadré et plan ; les dernières implantations sont en cours de finalisation). Pour Armand Thierry

et McDo, déjà présents à Aurillac, la présence sur la Sablière correspondra à une seconde implantation, qui viendra conforter leurs établissements actuels ; pour King Jouet, il s'agit d'un déplacement. « Plusieurs actes définitifs ont déjà été signés devant notaire. Les enseignes seront soit propriétaires de leurs locaux, soit locataires en s'appuyant sur un investisseur », relève Jean-Marc Birade.

### Une offre différenciée

Quant à la galerie marchande associée à l'hypermarché qui, selon les engagements pris, ne comptera pas plus de 20 boutiques,

Suivre le chantier, avoir toutes les infos, participer au choix du nom du centre commercial... ?

[fb.com/cclasabliere](https://www.facebook.com/cclasabliere)

les demandes continuent à affluer. « La commercialisation sera réalisée début 2020, en privilégiant une offre différenciée de celle du centre-ville », rappelle Vincent Blachot, gérant de la SNC Atout 15 et dirigeant d'Obazyne. Cette société briviste spécialisée dans l'immobilier commercial a repris l'actionnariat de SNC Atout 15 avec la holding Dejean (franchisé qui implantera l'hypermarché Carrefour). « Notre volonté, c'est de répondre au besoin du client en proposant une

© Aka Studio, Cambride Architectes



**L'architecture en courbe, avec une canopée qui ondule, des parkings répartis en îlots, traduit la volonté d'un aménagement à échelle humaine, intégré durablement dans le paysage.**

## Les enseignes

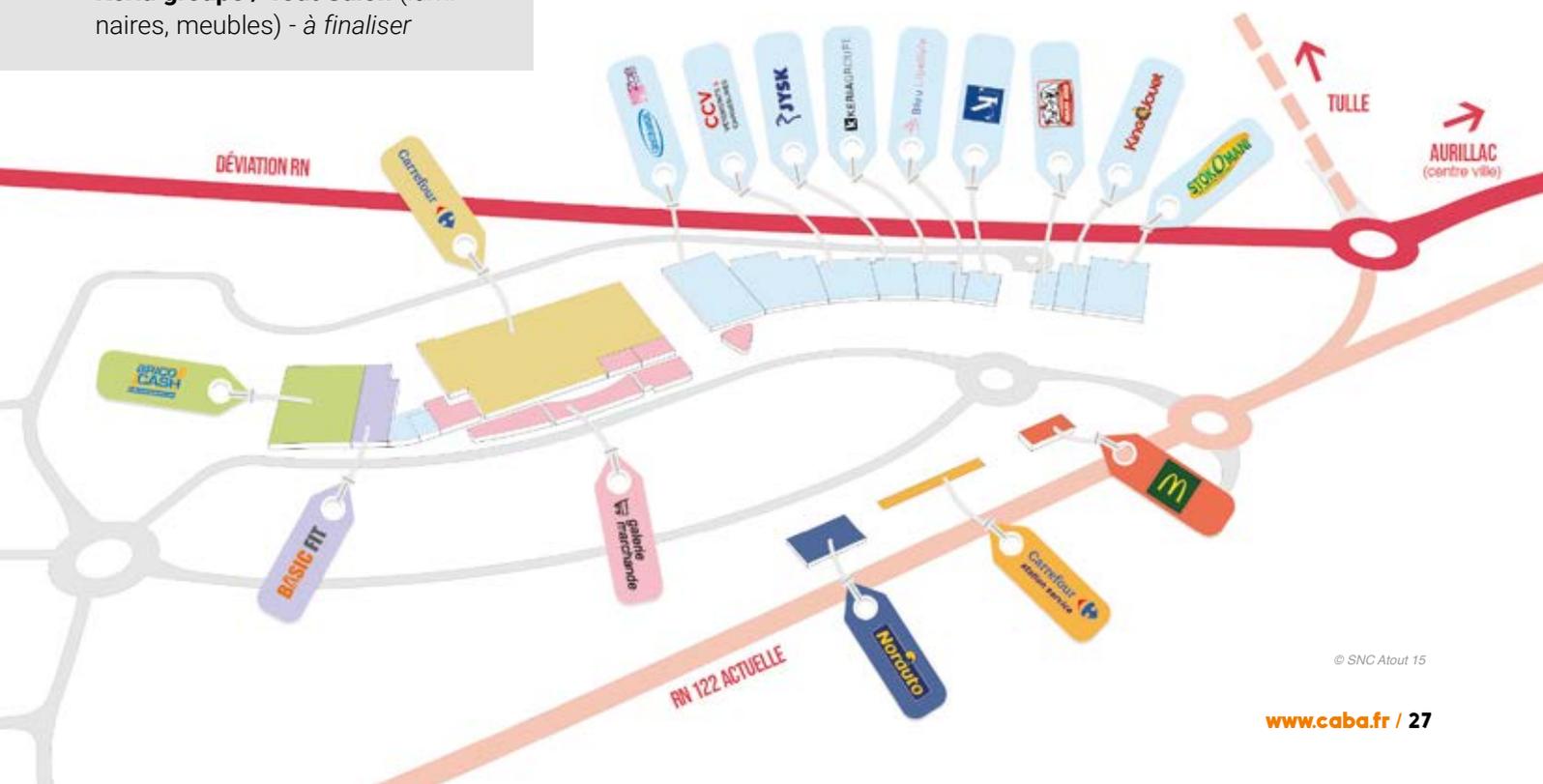
- **Carrefour** (hypermarché et station service)
- **Bricocash** (bricolage)
- **Basic Fit** (salle de sport)
- **Centrakor et Zoé confetti** (discount dédié à l'univers de la maison)
- **CCV** (mode multimarques)
- **Jysk** (ameublement)
- **Bleu Libellule** (produits coiffure)
- **Armand Thierry** (mode)
- **Maxi zoo** (animalerie)
- **King Jouet** (jeux)
- **Stokmani** (vente à prix discount de produits de grandes marques)
- **McDonald's** (restauration rapide)
- **Norauto** (centre auto) - à finaliser
- **Keria groupe / Tout Salon** (lumières, meubles) - à finaliser

offre commerciale équilibrée, portée par des commerçants dynamiques. » L'ouverture est programmée au printemps 2021 et concernera l'ensemble du centre commercial à l'exception du fast food : la volonté de l'enseigne est d'ouvrir au plus tôt, à l'horizon du printemps 2020. Ainsi la plateforme de près de 5 800 m<sup>2</sup> située en entrée de zone a été livrée à McDonald's par SNC Atout 15 dès fin novembre, et la construction sera engagée début janvier.

Sur les 150 000 m<sup>2</sup> de la zone, la phase de terrassements s'est achevée par la mise en œuvre des couches d'empierrement. L'ensemble des plateformes ont été livrées début décembre, parallèlement aux procédures d'attribution du marché de VRD dont les travaux débiteront début janvier. Quant au gros œuvre, le choix

des entreprises doit être réalisé en début d'année pour pouvoir lancer les chantiers de construction d'ici février. « Les entreprises locales sont bien sûr consultées, parce que c'est la demande des élus et que c'est dans notre ADN de contribuer à la dynamique économique locale », précise Vincent Blachot.

Au final, l'investissement porté entièrement sur fonds privés s'élèvera à près de 60 M€. Le chantier va employer jusqu'à 150 équivalents temps plein (ETP), puis l'activité du centre commercial représentera 400 emplois ETP. « Nous avons d'ores et déjà demandé aux enseignes de nous transmettre les profils de poste qui seront recherchés. » La volonté des collectivités est en effet que des formations puissent être mises en place en amont en concertation avec les acteurs locaux.



© SNC Atout 15

# MÊME PENDANT LES FÊTES... N'OUBLIEZ PAS LE VERRE C'EST UNIQUEMENT DANS LES COLONNES À VERRE



*\* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération*



## 3<sup>es</sup> Trophées des entreprises du Cantal Toute la richesse de notre économie

Zoom sur les 6 lauréats des Trophées des entreprises du Cantal 2019 organisés par le journal La Montagne et la CCI du Cantal ! Ils illustrent toute la diversité, la créativité et l'engagement des entreprises cantaliennes.

« **Elles réussissent** » (*progression chiffre d'affaires, emploi, investissement...*)



**Lallemand (Saint-Simon)**  
**www.lallemand.com**  
création : 1987  
activité : production de ferments lactiques  
effectif : 111 salariés  
Dirigeant : Stéphane Griffoulière

« **Elles rayonnent** » (*développement régional, national, international*)

**C.M.F. Structures (Massiac)**  
**www.cmf-structures.com**  
création : 2006  
activité : construction métallique  
effectif : 49 salariés  
chiffre d'affaires : 17,4 M€  
Dirigeant : Christelle et Michaël Boyer



« **Elles se lancent** » (*création, transmission*)



**LaVenue (Vic-sur-Cère)**  
création : 2018  
activité : librairie et multi-services  
effectif : 3 salariés  
Dirigeant : Cathy et Philippe Delmas

« **Elles innovent** » (*innovation process, RH, numérique...*)

**Europe Service (Aurillac)**  
**www.europe-service.com**  
création : 1992  
activité : viabilité hivernale, propreté urbaine  
effectif : 140 salariés  
chiffre d'affaires : 45 M€  
Dirigeant : Aurélien Lafon



« **Elles s'engagent** » (*responsabilité sociétale et environnementale, développement durable...*)



**L'Echo paysan (Sansac, Aurillac)**  
**produitsfermierscantal.com**  
création : 2018  
activité : vente de produits fermiers et artisanaux en circuit court  
effectif : 3 salariés  
chiffre d'affaires : 268 000 €  
Dirigeant : Anais Travers, Jean-Pierre et Romain Gibert

**Prix du public**

**Vélorail du Cézallier (Allanche)**  
**velorailcantal.com**  
création : 2018  
activité : loisirs, tourisme  
effectif : 4 salariés  
chiffre d'affaires : 65 000 €  
Dirigeants : Arnaud, Pierre et Sébastien Vauché



### Enedis à Esban

Au printemps, 70 salariés d'Enedis avaient déménagé du cours d'Angoulême vers leurs nouveaux locaux de la ZAC d'Esban. Inauguré mi-septembre, ce bâtiment moderne de 2 400 m<sup>2</sup> offre des conditions de travail plus adaptées : 940 m<sup>2</sup> sont dédiés à des activités plutôt sédentaires (pilotage des interventions, réalisation de devis, supervision...), 1 460 m<sup>2</sup> à des besoins logistiques (stockage, garages). Les salariés y assurent des missions variées : exploitation et maintenance du réseau de distribution d'électricité, ingénierie des travaux, accueil téléphonique des clients...



## Cantal Frêt 40 ans d'expérience et de qualité

Le 21 septembre, l'entreprise fêtait ses 40 ans d'expérience. Forte de 148 employés, 120 véhicules et 190 semi-remorques, Cantal Frêt assure le transport de marchandises sur toute la France et à l'étranger dans un délai de 24 h à 48 h.

Voilà 40 ans que Cantal Frêt assure le transport de lots et marchandises dans toute la France voire à l'étranger. Une entreprise qui a évolué au fil des ans, après des associations ou rachats de sociétés de transport, notamment celles des Transports Fau en 2001, puis de l'entreprise Michel Visy en 2011. Aujourd'hui, Cantal Frêt, implanté zone de Sistrières à Aurillac (dans les anciens locaux Gilet), compte 148 employés, 120 véhicules de toutes les tailles et quelque 190 semi-remorques.

**« La qualité de notre transport est notre principal atout face à la concurrence de gros chargeurs »**

Parmi ses chevilles ouvrières, les chauffeurs (plus de 120) mais aussi les pôles administratif et exploitation qui coordonnent la mise en place des tournées et des plannings, et les agents de quais qui assurent le conditionnement, l'enlèvement et le chargement des marchandises. « Nos équipes travaillent toujours pour répondre au mieux aux attentes des

clients, que ce soit en termes de délai, d'organisation ou de complexité du transport. Leitmotiv : être disponible et réactif ! », souligne Michel Combes, PDG de l'entreprise.

### Délai de livraison de 24 h à 48 h

Les camions de Cantal Frêt parcourent 14 millions de kilomètres par an. « Nous avons également intégré le réseau Pôle, où nous sommes associés à d'autres transporteurs pour optimiser les flux de transport et acheminer en 24 h ou 48 h des palettes dans toute la France grâce à 5 dépôts répartis sur l'hexagone, voire au niveau européen : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie.

© Cantal Frêt





© Cantal Frêt

Ces transports et relais se font tous de nuit pour gagner en efficacité. L'entreprise fonctionne 24 h/24, 6 jours/7 ». Au sein du réseau Pôle, Cantal Frêt a en charge tous les lots pour les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Lot et de la Lozère.

### Une expérience basée sur l'exigence

Autre part importante de son activité : le transport de meubles neufs. « Nous travaillons par exemple pour des cuisinistes tels que Mobalpa ou Schmidt. Nous allons récupérer, stockons puis livrons pour eux toutes les commandes de leurs clients. »

« Que ce soit du café, des poêles à bois ou de l'électroménager, notre priorité est de réaliser un transport doux et de qualité. Nous attachons une importance particulière au conditionnement des lots et leur mise en palettes. C'est aussi là notre atout face à « des gros chargeurs » qui ne prêtent pas forcément attention aux biens qu'ils transportent, souligne M. Combes. Chacun de nos chauffeurs connaît le contenant de son semi-remorque lorsqu'il prend le volant pour une tournée ! »

Cantal Frêt propose, toujours sous le nom de marque « Michel Visy », des prestations de déménagement pour des entreprises ou des particuliers. Elles représentent 7 % de l'activité. « Notre ambition, là aussi, est de prendre soin des biens auxquels nos clients sont attachés et donc de garantir un chargement et déchargement de qualité. » Il est également possible de louer un garde-meuble : des boxes sont proposés au sein du dépôt aurillacois.

## Cantal Frêt en chiffres

40 ans d'expérience  
148 employés  
120 véhicules  
190 semi-remorques  
14 millions de kilomètres par an

### Activités

- 40 % de transport de lots
- 31 % de distribution de palettes
- 20 % de transport de meubles neufs
- 7 % de déménagements
- 2 % de logistique et stockage



© Cantal Frêt

## Un anniversaire en public !

Le 21 septembre dernier, Cantal Frêt a célébré en public ses 40 ans d'existence. « L'objectif de cette journée Portes-ouvertes était de permettre à nos clients, fournisseurs et particuliers d'entrer dans les coulisses du transport », souligne Michel Combes, son PDG.

Visites guidées des plateformes de conditionnement et de stockage, présentation des différents types de porteurs, simulateurs de conduite étaient au programme. Un volet dédié à la prévention routière et des démonstrations de désincarcération par le SDIS du Cantal ont aussi été proposés. Au total, pas moins de 2 000 personnes ont ainsi soufflé les 40 bougies de Cantal Frêt.

Enfin, un partenariat a été établi avec l'entreprise Matière pour assurer la logistique des transports au départ de ses usines françaises. Le matériel et les conducteurs des convois exceptionnels ont ainsi intégré les équipes de Cantal Frêt.

### 📍 Cantal Frêt

rue Félix Daguerre  
Zone Industrielle Sistrière II, 15000 Aurillac

☎ 04 71 43 43 11

🌐 [www.cantalfret.com](http://www.cantalfret.com)

## Des jouets pour les enfants hospitalisés

Dans le cadre de son réseau Tred-Union et de sa section Tred-Jeun's qui réunit de jeunes dirigeants de sociétés de transports de toute la France, Cantal Frêt s'engage pour une meilleure image du transport notamment via des actions caritatives. Ainsi, tout au long de l'été et jusqu'à fin octobre, l'entreprise a collecté des jouets qu'elle remettra aux associations Badaboom et Ludopital qui les distribueront dans des hôpitaux. Remise des jouets prévue pour Noël !



## Pôle Enseignement supérieur

# 1 414 étudiants en 2019/2020

1 414 étudiants forment le vivier post-bac du Bassin d'Aurillac en cette année 2019/2020. Des formations de qualité et d'avenir attirent les jeunes venant d'au delà des frontières cantaliennes.

Le pôle Enseignement supérieur accueille en 2019/2020 1 414 étudiants répartis sur les 10 principaux établissements : un effectif qui traduit une progression constante et soutenue d'année en année. Ressources essentielles pour le rayonnement et le développement du Bassin d'Aurillac, les étudiants bénéficient de formations diversifiées, reconnues et innovantes et d'une vie étudiante dynamique et conviviale sur un territoire à taille humaine. Cette offre territoriale est le fruit d'un engagement collectif sans faille de tous les acteurs - collectivités territoriales, entreprises, établissements consulaires - aux côtés des établissements d'Enseignement supérieur et des structures en charge des principaux services aux étudiants, logement et restauration notamment.

### De nouvelles formations d'avenir...

Afin de diversifier davantage l'offre thématique proposée sur l'antenne d'Aurillac, développer d'autres domaines de compétence, en phase avec la stratégie de développement économique du territoire, le Département du Cantal et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac ont œuvré en étroite collaboration avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) à l'ouverture d'un troisième département de l'IUT à Aurillac.

« Statistique et informatique décisionnelle (STID) option Cybersécurité », tel est le nom du DUT qui a ouvert ses portes cette rentrée au sein du site aurillacois de l'IUT. Pour Mathias Bernard, Président de l'Université d'Auvergne, « *il se crée environ 2 à 5 nouveaux départements d'IUT par an au niveau national. L'ouverture du STID prouve ainsi la belle dynamique du site d'Aurillac* ». Il compte 46 inscrits en première année.

Ce DUT regroupe toutes les problématiques de sécurité informatique et des sciences numériques : un choix d'avenir pour les étudiants qui, selon Michel Roussy, Président de la CABA, « *répond aussi à un enjeu économique du territoire, d'autant que nous sommes le seul STID de France avec l'option Cybersécurité* ». Selon l'avancée de la réforme nationale sur le passage du DUT en 3 ans, il sera d'ailleurs possible dans les années à venir que ce DUT compte 3 promotions.

### ... qui attirent au delà du Cantal !

Des formations de pointe proposées dans les différents établissements attirent des étudiants de toute la France. Plus de 66 % des étudiants ne sont pas originaires du Cantal et 43 % ne sont pas issus de la région Auvergne Rhône-Alpes.

# Rendez-vous réussis !

L'édition 2019 des « Rendez-Vous Étudiants », organisée par la CABA et ses nombreux partenaires pour accueillir les 1 400 étudiants du territoire, fut cette année encore particulièrement réussie, tant dans sa participation que dans la diversité des activités.

Mercredi 25 septembre, quelque 260 étudiants se sont prêtés (déguisés !) au jeu des Défis ludiques et sportifs. Course de trottinettes à l'Epi-centre avec l'équipe de Session Libre, rébus, parcours à l'aveugle, à obstacles, chasse au trésor dans les bassins du Centre Aquatique, ou encore ventriglisse, course en relais, tir à la corde, lancer de ballon avec le Centre de Formation Omnisports Aurillac...

Le Cluedo géant du lendemain a réuni 64 équipes et 320 participants. Puis, malgré une météo maussade (voire pluvieuse), tous se sont retrouvés autour d'une truffade gourmande, avant d'assister avec les habitants du territoire au spectacle « Sangkhumtha : HOPE » (de la compagnie Artonik) puis à l'after musical du groupe aurillacois Morphée et du DJ Monsieur X.



## Campus Simone Veil

Force, courage, espoir, reconnaissance, inspiration : ces mots ont nourri les témoignages forts des 11 étudiants de l'IUT et de l'INSPé (ex. IUFM) autour de l'action de Simone Veil. Le 7 octobre, aux côtés des Collectivités, du Rectorat, de l'Université et des services de l'Etat, ils ont dévoilé les plaque et totem qui donnent désormais au Campus d'Aurillac le nom de cette femme dont la vie et les combats ont embrassé l'Histoire du XX<sup>e</sup> siècle.

En 2006, elle avait elle-même inauguré le Centre de planification des naissances et l'allée « Simone Veil » au Centre hospitalier d'Aurillac, où elle avait en 1976 posé la 1<sup>re</sup> pierre du Centre Jean-Vignalou avant d'inaugurer le Centre social de Marmiers. Autant de marques du lien avec un territoire dont le Sénateur-Maire, Jean Mézard, avait été rapporteur de sa loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Par son initiative pour le Campus universitaire et pour l'école publique de St-Illide, le Conseil départemental du Cantal a également souhaité marquer les 40 ans de l'élection de Simone Veil à la Présidence du Parlement européen. Un symbole particulier en ces lieux d'enseignement : « *Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire*, disait Simone Veil. *Le seul « devoir », c'est d'enseigner et de transmettre* ».





## Visite de chantier

# La nouvelle RN122 se profile

La section Garric-Poudrière de l'opération de déviation RN122 Sansac-Aurillac doit être mise en service en cette fin d'année 2019. Visite du chantier.

Alors que la section Garric-Poudrière de l'opération de déviation RN122 Sansac-Aurillac doit être mise en service en cette fin d'année, le public était invité, fin septembre, sur ce chantier d'envergure. Du nouveau giratoire du Garric au point d'échanges de

**Coût de l'opération :**  
**54,6 M€ financés par l'Etat avec les soutiens du Département (3,1 M€) et de la CABA (1 M€)**

la Poudrière (2,5 km), 150 visiteurs ont pu emprunter la voie de contournement sud d'Aurillac alors en travaux. Une visite conduite par les services de l'Etat, la DREAL et la DIR Méditerranée, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'opération.

### Etape 1 > giratoire du Garric

La section neuve de Garric-Poudrière débute au point d'échange du Garric à trois sorties : une vers le Pôle Immobilier d'Entreprises, une vers Arpajon et, bientôt, une vers le giratoire de Tronquières. A proximité du giratoire a été créé un bassin de rétention des eaux pluviales. L'opération comprend également, pour 2022, le réaménagement de l'avenue du Garric et de la RD920 sur 3 km entre les giratoires Tricot et Garric.

### Etape 2 > giratoire de Tronquières

Depuis le giratoire du Garric, en passant à l'arrière des entreprises Ladoux, Covial et Escotel, le nouveau tracé de la RN122 chemine

jusqu'au giratoire de Tronquières. Ce dernier dessert actuellement l'avenue de Tronquières et l'aéroport. Sa quatrième branche s'ouvrira sur la nouvelle voie menant à la zone de la Sablière.

### Etape 3 > ouvrage d'art n°7 (OA7)

Depuis le giratoire de Tronquières, le nouveau tracé enjambe l'actuelle

## Objectifs

- Sécuriser les déplacements locaux et de transit
- Améliorer la desserte du secteur sud d'Aurillac
- Fiabiliser les temps de parcours, notamment dans la traversée d'Aurillac
- Améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN122



RN122 (qui a été légèrement déviée) via un nouvel ouvrage d'art. Des interventions spécifiques ont été nécessaires pour la construction de ce pont routier, la proximité avec l'aéroport d'Aurillac-Tronquières ne permettant pas l'utilisation d'engins de levage. Un second bassin de rétention des eaux pluviales a été créé dans cette zone.

#### Etape 4 > giratoire de la Poudrière

Après le pont routier, la route longe la voie ferrée. Des murs hauts de 2,50 m offrent une protection sonore pour les habitations alentours, jusqu'au nouveau point d'échanges de la Poudrière. Sa branche nord dessert le village d'Esban ; sa branche sud ouvre sur l'actuelle RN122 vers la ZAC de la Sablière, la ZAC d'Esban, Le Bex d'Ytrac et Crespiat (le tourne-à-gauche vers Milly-Crespiat depuis Aurillac a été conservé pour une circulation fluide). A proximité de ce giratoire, la construction de l'ouvrage d'art n°6 au-dessus de la voie ferrée permettra de supprimer le passage à niveau.

#### A suivre...

Les travaux de construction des ouvrages d'art sur la section « déviation de Sansac » débuteront en 2020, les terrassements en 2021 et la réalisation des chaussées en 2022, dernière étape avant la mise en service complète de la déviation RN122 Sansac - Aurillac. La nouvelle route contournera Sansac-de-Marmiesse par le nord, pour se reconnecter à la section existante de la RN122 à l'ouest de la Commune, juste avant le franchissement de la Cère au niveau du Pas du Laurent.



### Autour du Chantier

- L'ensemble des déblais issus du chantier ont été réutilisés sur place.
- Des procédures de protection de l'environnement ont été mises en place pendant les travaux : suivi environnemental, filtres pour le traitement d'éventuelles pollutions, clôtures pour la protection des batraciens.
- Les travaux réalisés par les entreprises Colas et Matière auront mobilisé au final 220 emplois équivalent temps plein.

## Lignes A à M (aussi !) en temps réel

Avec l'application « MyBus », vous avez en poche toutes les infos du réseau Trans'cab. Vous pouvez accéder aux circuits de vos bus, trouver l'arrêt le plus proche, consulter les fiches horaires complètes, calculer un itinéraire, acheter vos titres de transports (hors gamme solidaire)... et suivre l'arrivée de votre bus en temps réel. Tous ces services sont disponibles depuis le printemps sur les lignes urbaines 1 à 5 desservant Aurillac et Arpajon !

Connectée au Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs des bus doté d'un GPS, l'application vous permet d'être immédiatement informé d'un éventuel retard, d'un changement d'itinéraire, d'un imprévu

sur la ligne... Au premier trimestre 2020, ce dispositif sera étendu aux lignes périurbaines A à M. Quel que soit votre trajet au sein des 25 communes de la CABA, « MyBus » vous dira précisément où se situe votre bus, et dans combien de temps il desservira votre arrêt.



### Infos travaux

En période de travaux (voirie, réseau de chaleur, réseaux d'eau et d'assainissement...), votre réseau de bus Trans'cab s'adapte. Retrouvez toutes les modifications de circuits ou d'arrêts sur [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr).

## J'utilise (aussi !) le réseau Cantal Lib'



Savez-vous qu'avec vos titres de transport Trans'cab, vous pouvez emprunter certaines lignes du réseau Cantal Lib' (géré par le Département du Cantal pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes) ?

Ce dispositif existe sur les dessertes suivantes :

- **Jussac > Aurillac** via la LR102 qui dessert Jussac et Naucelles ;
- **Arpajon-sur-Cère > Aurillac** via la LR106 à partir de l'arrêt de Senilhes (Arpajon) ;
- **Saint-Paul-des-Landes > Aurillac** via la LR103 à l'arrêt Prentegarde (Saint-Paul) ;
- **Yolet > Aurillac** via la LR101 qui dessert Yolet et Gioude-Mamou.

Avec le Département de l'Aveyron, une mutualisation est également en place sur la desserte **Carlat > Vézac > Aurillac** via la ligne 211.

Ces initiatives de la CABA et des Conseils départementaux vous permettent de bénéficier de 2 à 8 courses supplémentaires par jour et par ligne, à l'intérieur du périmètre de la CABA.

Pour plus d'infos :

[www.stabus.fr](http://www.stabus.fr) - [04 71 48 53 00](tel:0471485300).

## Secteur sud-ouest

# L'alimentation en eau sécurisée

Entre 2015 et 2019, la CABA a conduit une opération de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le sud-ouest de l'agglomération. Objectif : garantir une distribution optimale à tous les habitants.

Cet automne, la CABA a inauguré l'opération de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le secteur sud-ouest de l'agglomération. Ce chantier a permis l'interconnexion du réseau d'eau de la commune de Lacapelle-Viescamp au grand réseau de distribution Aurillac/Arpajon.

### Maillage intercommunal

« Ces travaux ont été conduits en 3 phases réparties entre octobre 2015 et l'été 2019. Aujourd'hui, les ressources de Velzic et Arpajon alimentent Lacapelle-Viescamp, chose inimaginable sans l'existence de l'Intercommunalité, ont précisé Michel Roussy et Alain Bruneau, respectivement Président et Vice-Président de la CABA. C'est en régie directe que la CABA a conduit les études, le suivi du chantier, et qu'elle assure la gestion des réseaux et ouvrages. Grâce à cette opération, l'alimentation en eau se trouve sécurisée, en qualité et en quantité, notamment lors des épisodes de canicule. »

A Lacapelle-Viescamp, et dans certains hameaux d'Ytrac et Sansac-de-Marmiesse, les travaux ont porté sur la pose d'une conduite principale sur 7,5 km, reliée aux habitations par des conduites de desserte représentant un total de 4,7 km. Aux réservoirs de Verniols (Lacapelle) et de La Capelotte (Sansac), les chambres à vannes



(ouvrages d'exploitation du réseau) ont été réaménagées et des canalisations en inox posées.

Le raccordement de Lacapelle au grand réseau d'Aurillac/Arpajon a également permis de s'affranchir de la prise d'eau en rivière de Jallès, vétuste, et de renforcer l'alimentation en eau, en particulier sur la zone touristique du Puech des Ouilhes. Les maires de Lacapelle, Geneviève Delpuech, d'Ytrac, Bernadette Ginez, et le représentant de Sansac, Michel Toire, ont souligné « l'importance de ce chantier pour garantir aux habitants une distribution de qualité ». Désormais, le grand réseau d'Aurillac/Arpajon alimente également Saint-Gérons par convention avec la CABA.

**Coût de l'opération : 1 280 000 € HT, financés par la CABA avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (estimée à 520 000 €) et du Conseil départemental du Cantal (340 000 €).**

### Le saviez-vous ?

Depuis plusieurs années, à population égale, une baisse de la consommation d'eau est constatée à l'échelle de l'agglomération, témoignant en particulier d'une prise de conscience collective de la nécessité de préserver nos ressources en eau.

JUSQU'AU 31/12/2019

-10%

en échange de ce coupon  
sur les tronçonneuses, broyeurs  
souffleurs et la gamme d'outils  
à batterie STIHL



\*Dans la limite des stocks disponibles.  
Voir conditions en magasin.

**JARDINAGE**  
Expert en Matériel de Jardin

**CANTAL  
LOISIRS**  
L'Expertise  
de vos  
Parcs et Jardins

ZA des 4 chemins  
15250 Naucelles  
[www.cantal-loisirs.fr](http://www.cantal-loisirs.fr)  
04 71 64 99 00

**STIHL**

 **RESINTEL**  
RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence

5, avenue des Pupilles  
15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52  
Mail : [resintel@resintel.fr](mailto:resintel@resintel.fr)

**GILLES LACOSTE**  
cabinet de digipuncture spécialisé en

**nutrithérapie et  
micronutrition**

La nutrithérapie est une science visant à optimiser  
la santé physique et psychique complémentaire  
à la médecine traditionnelle

GESTION DU POIDS, DU STRESS, DE LA FATIGUE, DU SOMMEIL,  
DES TROUBLES DIGESTIFS, LE SPORTIF ET LE CONCEPT ANTI-ÂGE...

N'hésitez pas à demander plus d'informations !

10 rue Emile Zola - 15000 AURILLAC

**06 07 22 02 19**

**CURE MINCEUR**

[guillcoste@gmail.com](mailto:guillcoste@gmail.com)



## Marmanhac

### Deuxième vie pour l'Estaplou

A la belle époque, il a accueilli touristes et visiteurs. Après des années de fermeture, l'ancien Hôtel dit « l'Estaplou », situé au cœur du bourg de Marmanhac va connaître une seconde vie et devenir un pôle multi-services. Acquis par la Mairie, il va accueillir avec l'aide de la CAF et du Centre Social de la Vallée de l'Authre, un Relais petite enfance, une Médiathèque et une salle intergénérationnelle en rez-de-chaussée. Une Maison d'assistantes maternelles sera aménagée au 1<sup>er</sup> étage.

« Nous souhaitons faire le pari de la jeunesse en renforçant l'attractivité du cœur de bourg, en créant du lien intergénérationnel et surtout en répondant au manque d'assistantes maternelles sur la commune », souligne Roger Mauré, Maire de Marmanhac. Les assistantes maternelles qui seraient intéressées pour prendre part à ce dispositif peuvent se rapprocher de la Mairie. « Par cette réhabilitation et cette offre de nouveaux services, nous aimerions voir s'installer de nouvelles familles, ce qui permettrait aussi de maintenir voire d'augmenter les effectifs de l'école », confirme Françoise Testud, Conseillère municipale en charge de l'école.



Commencés début novembre par le désamiantage du bâtiment et la démolition de l'intérieur, les travaux doivent durer une année. Cette opération, d'un coût de 650 000 €, est subventionnée à hauteur de 67% via l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

## Reilhac

### Le Safran de l'Authre

Entre octobre et novembre, le terrain se pare de jolis crocus violets. « Aujourd'hui, nous avons 20 000 à 30 000 bulbes, alors que seulement 3 000 ont été plantés les 3 premières années. » C'est sur la commune de Reilhac que Lionel Fontanille cultive, depuis 2012, une

parcelle de 500 m<sup>2</sup> de crocus *Sativus*, fleur à safran. Une plante qui se multiplie seule, vite, et qui nécessite peu d'espace. « Elle est bien adaptée à notre climat. Le gros du travail se fait sur une très courte période, puisque 60 % de la culture fleurit en 15 jours à l'automne. Il faut alors procéder manuellement à la récolte d'environ 20 000 fleurs, à l'émondage\* puis au séchage. » En 2019, la culture aura permis de produire... 100 g du « Safran de l'Authre » !

Deux mois après la phase de séchage, l'épice peut être vendue aux restaurateurs et particuliers du territoire. Le reste de l'année, les Fontanille se relaient pour le désherbage manuel de la parcelle. « D'ici 4 ans, j'envisage de développer d'autres types de cultures. » A suivre !

\*séparer le pistil de la fleur



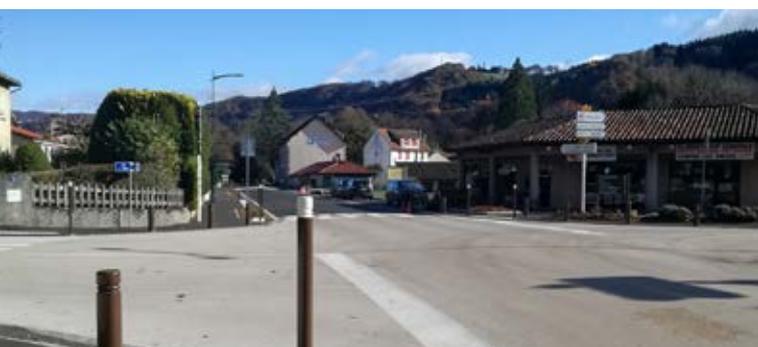
© Fontanille

Contact : Lionel Fontanille, ☎ 06 73 21 66 30

## Saint-Simon

### La traverse du bourg sécurisée

Des travaux de sécurisation et de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement se sont achevés sur la traverse du bourg de Saint-Simon. Ainsi la Route du Puy Mary (RD17), la rue de l'Adret et le chemin de Poutchou ont été réaménagés avec un nouvel enrobé. Deux ralentisseurs et des potelets ont été installés et de nouveaux pas-



© Mairie de Saint-Simon

sages piétons et places de stationnements aménagés. « 1 400 véhicules par jour passent par cette voie principale qui longe le groupe scolaire, la salle des fêtes, une aire de jeux pour enfants et un commerce ; sécuriser la circulation était essentiel », explique Daniel Fabre, le Maire. Avant cela, la CABA a réalisé en 2017 et 2018 la réfection partielle des réseaux d'assainissement rue de l'Adret et d'eau potable chemin de Poutchou et rue de l'Adret. Un chantier qui avait été mis à profit pour enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunication.

Ces travaux d'un coût global de 546 000 € incluent la prise en charge par le Département de la chaussée (83 000 € HT), et la part du Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal pour l'enfouissement des réseaux secs (51 000 € HT). Une aide de l'Etat (DETR) a également été accordée (53 000 € HT).

## Arpajon-sur-Cère

### L'Espace du Pont inauguré

Nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement pour inaugurer l'Espace du Pont, fin septembre, témoignant de l'importance de la dynamique sportive dans la vie de la commune. « *S'inscrivant dans le projet global de revitalisation du centre d'Arpajon, ce bâtiment de 1 400 m<sup>2</sup> est un véritable couteau suisse, relève le Maire, Michel Roussy. Il offre des conditions d'accueil optimales aux jeunes arpajonnais.* »

Quatre parties distinctes composent l'édifice qui jouxte la tribune d'Honneur du stade du Pont : une salle multisports pour les entraînements des pongistes du COA et l'accueil de compétitions régionales ; une zone vestiaires rattachée à cette salle et au terrain de jeu ; un espace de réception pour le CSA (buvette,

cuisine, bureau) ; un bâtiment dédié au service Espaces verts sportifs de la Commune. En parallèle, la tribune du stade a été mise aux normes et rénovée (habillage, toiture, tunnel d'accès central, assises).

Cet équipement moderne contribue à l'évolution des sportifs et offre un plus grand confort à leurs supporters. Coût des tra-

voux : 2 M€ HT (subventions Etat, Région, Département, Fédération Française de Foot).

De son côté, le Sport Cynophile Arpajonnais a déménagé rue des Frères Lumière (Sistrière), triplant ainsi sa surface pour ses diverses activités.



# Vézac

## Des services complémentaires

« Pour répondre aux besoins de la population vézacoise et des communes alentour, il nous a semblé opportun de créer de nouveaux commerces et logements en complément des services existants. » Ce 16 septembre 2019, le Maire Jean-Luc Lentier a posé la première pierre de ce nouveau projet, entouré des partenaires.

A l'entrée du bourg, en face de l'espace commercial actuel, le bâtiment se composera d'une boulangerie, d'une boucherie et de 6 logements locatifs (du T2 au T4) dotés de places de stationnement. Sobre et contemporain, il se déploiera autour d'une petite place conviviale à dominante végétale. Un cheminement piétonnier reliera cet espace aux autres points de service du bourg.



Ce projet, dont le coût prévisionnel s'élève à 1,5 M€ HT, est mené avec les soutiens de l'Etat, du Département et de la Région, dont les représentants ont salué l'initiative de la Commune qui contribue à l'attractivité de notre territoire. Une seconde phase de travaux est à l'étude pour l'installation d'une pharmacie, d'un cabinet médical, et la création de 6 autres logements.

### TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA a réalisés dans vos communes.

#### Aurillac

- ✓ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et eaux usées, rue F. Fesq.

#### Travaux déviation RN122

- ✓ Rétablissement du réseau d'eau potable suite création ouvrage d'art, Esban

#### Carlat

- ✓ Déplacement du réseau d'eau potable, Feneyrols.

#### Lacapelle-Viescamp

- ✓ Réhabilitation du réseau d'eau potable et d'un tronçon du réseau eaux usées, bourg ancien.

#### Marmanhac

- ✓ Réhabilitation du réseau d'eau potable, Mas de Sedaiges.

#### Naucelles

- ✓ Extension des réseaux eau potable et eaux usées, chemin du Claux

#### Reilhac

- ✓ Reprise de branchements d'eau potable, Lasplagne.

#### St-Simon

- ✓ Réhabilitation d'un tronçon du réseau eaux usées, en amont de la STEP.

#### Yolet

- ✓ Réhabilitation du réseau d'eau potable et enfouissement des réseaux secs, Lalo



UN DE NOS SERVICES  
PEUT VOUS CHANGER LA VIE

ENFANTS, FAMILLES, PERSONNES AGÉES,  
PERSONNES HANDICAPÉES

**ADMR DOMICILE 15**

45 avenue des Pupilles de la Nation - 15000 AURILLAC

04 71 43 54 62

adm.domicile15@fedede15.admr.org



**NOUS INTERVENONS SUR LES COMMUNES :**

d'Aurillac, Giou-de-Mamou, Lascelles, Mandailles, St-Cirgues-de-Jordanne,  
St-Julien-de-Jordanne, St-Simon, Velzic, Ytrac

Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h  
**Mairie d'Ytrac**

AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL  
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)



23 ASSOCIATIONS  
A VOTRE SERVICE  
SUR L'ENSEMBLE  
DU DEPARTEMENT

FÉDÉRATION ADMR CANTAL - 1 RUE MEALLET DE COURS - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX  
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E.MAIL : info.fede15@adm.org

## Sortir dans l'Agglo...

**Expo de cartonnages de Guylaine Sannier-Lair**, Médiathèque, Jussac, jusqu'au 21 décembre

**Marché de Noël**, autour du Square, Aurillac, jusqu'au 24 décembre

**Animations de Noël** (maison du Père-Noël, grande roue, toboggan, petit train, trampoline...), Aurillac, jusqu'au 5 janvier

**Conférences de l'Université Inter-Âges**, cinéma Le Cristal, Aurillac, les lundis et jeudis, 16h30.  
Rens. : [www.uiha.fr](http://www.uiha.fr)

**Concours de belote**, club des aînés, Saint-Simon, 18 décembre

**Conte de Noël**, cinéma en plein air, esplanade Michel Crespin, Aurillac 20 décembre, 18 h

**Marché de Noël**, salle du Dojo, Ytrac, 20 décembre, 16 h

**Marché de Noël**, Jussac, 22 décembre

**Concours de belote**, APE, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 27 décembre

**Tournoi de Foot en salle**, gymnase, Jussac, 28 décembre

**Festival Aurillac en Jeux**, Carmes et Médiathèque, Aurillac, 3 et 4 janvier.  
Rens : 04 71 45 46 17

**Rencontres et partages au village**. Producteurs et artisans locaux. Animations de saison... Lac des Genevrières, Crandelles, les 5 janvier et 2 février, de 9 h à 13 h.  
Rens. : <https://les5c.org>

**Repas des Aînés**, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 10 janvier, 12h30

**Concert avec le Vieux Palais d'Espalion**, Reilhac, 10 janvier, 20h30 (cf. p. 9)

**Gala de Noël**, Latino Dance, Dojo, Ytrac, 11 janvier, 17 h

**Concours de belote**, APE, Velzic, 12 janvier

**Concours de belote**, A.S. Sansac, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 12 janvier

**« In Situ » dans le cadre de Jours de danse(s)**, Centre Aquatique, 15 janvier (cf. p. 9)

**Thé dansant des Amis de la Forêt**, salle de la Terrasse, Ytrac, 18 janvier



© D.R.

**Fête Patronale**, salle Crea, Giou-de-Mamou, 19 janvier

**Concours de belote**, APE, Marmanhac, 19 janvier, 14 h

**Quine de l'école d'Arpajon-sur-Cère**, halle de Lescudilliers, Aurillac, 25 janvier, 20h30

**Tournoi de tennis**, Tennis Club, Jussac, du 25 janvier au 15 février

**Matinée tripes**, Jordanne Football Club, Saint-Simon, 26 janvier

**Stage de percussions et bal trad**, association Rivages, Giou-de-Mamou, 1<sup>er</sup> février

**Concours de belote**, Jordanne Football Club, Saint-Simon, 1<sup>er</sup> février

**Quine de l'école**, Velzic, 1<sup>er</sup> février

**Concours de belote**, APE, foyer du Bex, Ytrac, 1<sup>er</sup> février, 20 h

**Quine de l'APE**, Sansac-de-Marmiesse, 2 février

**Quine de l'école**, gymnase, Naucelles, 2 février

**Quine de l'APE**, salle Crea, Giou-de-Mamou, 8 février

**Carnaval de l'école**, Jussac, 8 février

**Quine de l'APE**, Saint-Simon, 15 février

**Bal de la St-Valentin**, salle de la Terrasse, Ytrac, 15 février, 20 h

**Concours de belote**, Jordanne Football Club, Saint-Simon, 22 février

**Carnaval**, APE, salle de la Terrasse, Ytrac, 22 février, 15 h

**Concert « Les Agités du Local »**, Love Mi Tendeur, Hibernarock, Naucelles, 28 février, 20h30

**Soirée théâtre**, comité de jumelage, salle culturelle, Naucelles, 29 février

### Médiathèque

cf p. 11 et Nota Bene, programme à la Médiathèque [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)

### Centre Aquatique

cf p. 9 [centreaquatique.caba.fr](http://centreaquatique.caba.fr)

### Prisme

cf p. 10, [aurillaccongres.com](http://aurillaccongres.com)

### Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac

[aurillac.fr](http://aurillac.fr)



# INFOS PRATIQUES

## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC  
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50  
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50  
Urgence eau/assainissement :  
Tél : 04 71 46 48 60

## REGIE DE L'EAU

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 46 86 38  
Horaires d'ouverture au public  
du lundi au vendredi,  
de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3, place des Carmes - CS 80501  
15005 AURILLAC CEDEX  
Tél : 04 71 46 86 31

## DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES  
Tél : 04 71 43 05 76  
Horaires d'ouverture au public  
du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

## DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 64 51 08  
Horaires d'ouverture au public  
du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

## STABUS

Guichet : 3 avenue Gambetta  
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 64 54 55

## MEDIATHEQUE

Rue du 139<sup>e</sup> RI - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 46 86 36  
mediatheque.caba.fr

## CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 48 26 80  
centreaquatique.caba.fr

## OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac  
Tél : 04 71 48 46 58  
Horaires d'ouverture au public  
du lundi au samedi,  
de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30

## POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque  
Tél : 04 71 46 86 20

## GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 48 88 06  
E-mail : cantal@solihha.fr

## AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :  
04 71 64 50 00

## SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 63 88 10  
E-mail : seba15@seba15.fr / www.seba15.fr

## LES ELUS

### Le Président

#### Michel ROUSSY

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

### Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

#### Pierre MATHONIER

Urbanisme et Habitat

#### Philippe GRANIER

Environnement, Développement Durable et Transport aérien

#### Christophe PESTRINAUX

Développement économique

#### Alain BRUNEAU

Politique du Grand Cycle de l'Eau

#### Daniel FABRE

Budgets, Finances et Politique Fiscale et Tarifaire

#### Charly DELAMAIDE

Equipements et Animations Sportifs

#### Jean-Pierre ROUME

Transports

#### Christian POULHÈS

Contractualisations et Programmes Européens

#### Jean-Paul NICOLAS

Techniques de l'Information et de la Communication

#### Alain COUDON

Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine

#### Xavier DALL'AGNOL

Développement Touristique

## AGGLOmag

Directeur de la publication : **Michel ROUSSY**

Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**

Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**

Rédaction : **Claire LAINSCAK, Lou CASSAN PEUCHELESTRADE**

Conception et photogravure : **Ludovic LAPORTE**

Photos : **L. LAPORTE, C. LAINSCAK, L. CASSAN PEUCHELESTRADE, C. LOUIS**

Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr

Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.



Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



[www.fb.com/caba-officiel](http://www.fb.com/caba-officiel)



3, place des Carmes  
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Accueil : 41, rue des Carmes

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32  
[www.caba.fr](http://www.caba.fr) - [contact@caba.fr](mailto:contact@caba.fr)



## NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Carlat Crandelles  
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse  
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien  
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse  
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon  
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !



**Chiva**

**immobilier du Gravier**

22 Cours Monthyon - 15000 AURILLAC

**"Noel approche à grand pas,  
venez très vite acheter votre prochaine maison !  
C'est Cadeau !!**

**04 71 63 90 25**



REF: 2082

**55000 €**

Entre Naucelles et Crandelles, au coeur d'un hameau tranquille, vieille maison d'une ancienne ferme datant du 17<sup>ème</sup>, avec pièces caractéristiques d'un habitat traditionnel. Propriété à rénover. A vendre avec un jardin d'environ 1000 m<sup>2</sup> en contrebas, et un bois de feuillus d'un peu plus de 5000 m<sup>2</sup>. A dix minutes d'Aurillac, affaire à saisir pour tout amoureux d'un cadre typique ancien. DPE : 9999 (G)



REF: 2021

**296 800 €**

Confortable habitation de plain pied datant de 2006 d'une surface de 120 m<sup>2</sup> composé de 4 chambres, 2 salles d'eau, 1 cuisine ouverte ... vous permettra de vivre à proximité du lac, son grand garage double sera un plus pour ranger vos équipements de loisir (véhicule, jetski, bateau ...) DPE : 124 (C)



REF: 2067

**171 200 €**

Belle qualité de construction pour cette maison situé dans le bourg de Lafeuillade en vèzie à proximité des commerces et services , sur une parcelle de 765 m<sup>2</sup> , elle comprend de plain pied : Une entrée , cuisine entièrement équipée ( nombreux placards de rangement ) salon salle à manger donnant sur terrasse et terrain plat , salle d'eau , 2 chambres , wc. A l'étage : 2 grandes chambres avec parquet massif dont une équipée d'un espace offrant la possibilité d'un bureau ou dressing , salle d'eau , wc. Sous sol intégrale possédant un garage (3 voitures) , buanderie , cave , atelier . Proximité commerces. DPE : 304 (E)



**112 350 €**

REF: 2073

A vingt minutes du bassin aurillacois, sur l'axe nord Aurillac-Mauriac, d'accès facile et en pleine campagne, cette maison rurale entièrement rénovée vous séduira par le cadre et l'ambiance soigneusement remis en valeur. La maison correspond à un T4 de 95 m<sup>2</sup> répartis sur 2 niveaux. Au Rez-de-Chaussée, grande pièce (41 m<sup>2</sup>) avec cheminée cantou+soullarde et cave, Au demi-étage, jolie salle d'eau toute équipée, et coin mezzanine (bureau ou salle de jeu), À l'étage, bel espace commun, 2 chambres semi-mansardées, et escalier pour accès au comble supérieur. Le bien est complété d'un volume garage neuf pour 2 voitures remis en fond de jardin. Parcelle à double accès. Fosse septique neuve (2018). Aucuns travaux. Ambiance garantie. Ne tardez plus ! DPE : 10000 (G)



**139 100 €**

REF: 2045

Au coeur du village de Saint Martin Valmeroux, maison de caractère en pierre de taille, bâtie au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Construite sur 3 niveaux pour une surface habitable de 157 m<sup>2</sup>. Les pièces de vie sont au RDC avec cuisine ouverte, séjour avec cheminée, cellier, buanderie et cave. L'accès au jardin et à la terrasse se fait par le demi palier il dessert aussi 3 chambres de 15, 16 et 22 m<sup>2</sup>, 1 salle de bain et toilettes. Le dernier étage de plus de 35 m<sup>2</sup> est occupé par la 4<sup>ème</sup> chambre et 1 grenier. Village dynamique avec école maternelle et primaire, services et commerces de proximité. DPE : 197 (D)



REF: 2041

**298 000 €**

10 mn à pied du centre ville, maison des années 1980 sur 155m<sup>2</sup> habitables + un garage en sous-sol de 60 m<sup>2</sup>. Maison d'architecte sur 3 niveaux. Rdc : garage 2 places et buanderie. 1<sup>er</sup> étage : 1 appartement indépendant composé de 2 chambres avec balcon-terrasse, 1 salle de bain et toilette, cave. 2<sup>ème</sup> étage : salon(cheminée insert) accès terrasse de 48 m<sup>2</sup> séjour en décalé avec le salon et cuisine indépendante (17 m<sup>2</sup>). Ces 2 pièces à vivre communiquent sur une deuxième terrasse de 42 m<sup>2</sup> offrant une splendide vue sur la ville d'Aurillac. Une serre offrant lumière et gaieté au salon séjour, 2 chambres accès terrasse, 1 wc-1 salle de bain (baignoire) DPE : 224 (D)



**Mettez en vente  
en exclusivité,  
des honoraires  
réduits pour  
vous Vendeurs !**

Retrouvez-nous sur notre site : [www.chiva-immobilier.fr](http://www.chiva-immobilier.fr)

- PATRICK CHIVA**  
06.88.62.20.82
- ISABELLE BAULNIER**  
06.84.15.96.58
- DAVID SECCAUD**  
06.81.22.88.10
- CHRISTOPHE CALVET**  
06.16.92.68.93
- DENIS CHAMPAGNAC**  
06.80.08.04.67